



# Bulletin de L'A.N.A.I.

2<sup>e</sup> trimestre 2001  
avril-mai-juin

Publié par  
**L' Association Nationale  
des Anciens et Amis  
de l'Indochine**  
et du **Souvenir Indochinois**,  
agrée par le Ministère  
de la Défense  
et par la Fondation de France,  
15, rue de Richelieu,  
75001 Paris,  
Tél : 01.42.61.41.29,  
Fax : 01.42.60.06.51,  
CCP 21897-05 V Paris



# Sommaire

- |   |  |
|---|--|
| <b>3</b> Editorial  | <b>19</b> Recette                            |
| <b>4</b> Notre adversaire :<br>le Viêt Minh (1945-1954) (2 <sup>ème</sup> partie) | <b>20</b> Bibliographie<br>Avis de recherche |
| <b>10</b> Journées d'études 2001  | <b>21</b> L'œuvre de la France en Indochine  |
| <b>15</b> L'anniversaire de l'empereur  | <b>24</b> Vie des sections                   |
| <b>18</b> Conte : Histoire de la citadelle Cô-Loa                                 | <b>34</b> Alexandre Yersin                   |

## ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON  
 Vice-président : Président Philippe GRANDJEAN  
 " : Ambassadeur Pierre GORCE  
 " : Colonel Guy DEMAISON  
 Secrétaire général : Suzanne VIDAL de la BLACHE  
 Secrétaire général adjoint : Mireille de LABRUSSE  
 Trésorier général : André SCHNEIDER-MAUNOURY

Déléguée du Président pour la Section de Parrainage :  
Thérèse LUCAS POTIER

### Membres d'honneur

Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, François LE BOUTEILLER, Colonel Albert LENOIR, Michel ROUX, Amiral Jean TARDY.

### Administrateurs

Jean AUBRY, Colonel Daniel BAUDIN, Colonel René BLAISE, Marie BOUDOU LÊ QUAN, Michel CHANU, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Général LY BA HY, Docteur Pierre NGUYËN, Général Georges PORMENTÉ, Général Paul RENAUD, Général Michel TONNAIRE.

Dépôt légal : N° 46423  
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1632-D.73  
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON  
 Directeur de la rédaction : Marie BOUDOU LÊ QUAN  
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT  
 Secrétaire de la rédaction : Jeanne CESARIN  
 Adresse de la revue :  
 15, rue de Richelieu  
 75001 Paris - Tél. : 01.42.61.41.29  
 Fax : 01.42.60.06.51  
 Réalisation graphique :  
 Scoop Presse Normande  
 9, rue du Puits-Carré  
 27000 Evreux - Tél. : 02.32.39.50.50  
 Fax : 02.32.33.27.32  
 Impression : Imprimerie ETC  
 avenue des Lions - ZI  
 76190 Sainte-Marie-des-Champs.  
 Tél. : 02.35.95.06.00  
 Routage : Routex  
 2-6, rue du Bois de l'Epine - BP 125  
 Courcouronnes 91004 Evry Cedex  
 Tél. : 01.60.87.34.34

© Bulletin de l'ANAI - 2<sup>ème</sup> trimestre 2001  
 Abonnement annuel : 60 F  
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.  
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.  
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

## EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON  
Président de l'A.N.A.I.

### Un devoir, des mémoires

Le devoir de mémoire est semblable à la langue d'Esopé : il est la meilleure et la pire des choses.

Consternés par l'ignorance de nos concitoyens, voici vingt ans que nous sommes partis en campagne pour leur expliquer la guerre que nous avons menée loin d'eux, sur ordre du gouvernement – du Général de Gaulle à Mende – et pour la France. Nos efforts ont été couronnés d'un relatif succès ; le public est venu à nos conférences et à nos expositions, les élus locaux à nos cérémonies, une centaine de livres ont été publiés concernant l'Indochine, le tirage du Bulletin de l'ANAI s'est envolé de 3000 à 10 000.

Mais les mauvais génies ont pris leur essor pour occuper un terrain devenu à la mode. De rouges héros ont été honorés, à Tours, à Saint-Brieuc, à Marseille, pour s'être opposés à l'acheminement de renforts ou d'approvisionnements vers l'Indochine. Une association s'est même constituée en 1987 pour faire valoir les droits à la retraite, rétablis par l'amnistie du 18 juin 1966, des saboteurs de l'armement et des déserteurs de l'armée.

Aujourd'hui le mouvement s'amplifie. Un film récent glorifie les déserteurs ; sa publicité est assurée par la revue "Historia" d'avril 2001. Le journal "Ouest France" du 24 avril consacre une page en couleurs à la présentation d'un "Français" d'Indochine, soldat de Hô Chi Minh, utilisé à des missions spéciales pour combattre "l'occupant métropolitain" puis à "informer" les prisonniers français.

Cette escalade est illégale. La loi interdit, en effet, d'évoquer les comportements amnistiés. La Cour de Cassation nous l'a bien signifié en 1993 lorsque nous poursuivions Boudarel devant la justice française. Mais maintenant, semble-t-il, ces gens deviennent des cas à étudier ; bientôt ils seront des exemples à suivre !

D'où est parti le coup ? Non des communistes tonkinois ; le Viêt Minh vouait aux déserteurs un mépris glacé. Au point de les avoir tous renvoyés en 1964 par l'Europe Centrale, Boudarel y compris qui dut patienter deux ans à Prague avant que l'amnistie lui permette de rentrer en France.

C'est l'extrême-gauche française qui a trouvé le maillon qui lui manquait entre les mutins de 1917 et les porteurs de valises des fellaghas. Ayant allumé la fusée, les hommes politiques viennent de la confier aux historiens "chargés du devoir de mémoire".

A nous d'ajuster la riposte. Conférences, expositions, cérémonies doivent mettre en valeur la mission reçue du gouvernement : en 1945 rétablissement de l'harmonie dans l'Indochine française bouleversée par les Japonais, après 1949 protection des trois Etats devenus indépendants contre l'invasion communiste. Il n'y a plus à celer la responsabilité des autorités publiques dans les deux désastres militaires : l'évacuation de la RC 4, annoncée de Paris au monde soviétique un an avant d'être ordonnée à nos troupes, l'implantation du camp retranché de Diên Biên Phu, pour protéger le Laos.

Nos informations sur les camps de prisonniers n'ont plus à taire le rôle des déserteurs ; ils se sont fait connaître eux-mêmes.

Nous nous opposerons à ceux qui veulent commémorer le 20 juillet (1) les accords de Genève, responsables de l'abandon aux communistes du nord de la péninsule.

En parallèle, la communication sur notre action humanitaire sera développée, car elle illustre l'amitié que nous avons toujours portée aux peuples d'Indochine, pour lesquels (et non contre lesquels) nous luttons de tout notre cœur et que nous continuons à aider : les réfugiés en France, les enfants pauvres là-bas.

Qui dira le contraire ?

(1) Comme d'autres, mutatis mutandis, prétendent célébrer le 19 mars.



# Notre adversaire : le Viêt-Minh

(1945-1954) 2<sup>ème</sup> Partie



Défilé à Hanoï le 15 octobre 1954 (cliché Gigon)

Obéissant au stratège chinois Sun Zi qui cinq siècles avant Jésus-Christ déclarait dans son célèbre "Art de la Guerre": "Connais ton adversaire", cette deuxième partie de l'étude consacrée au Viêt Minh va décrire les forces opposées durant plus de huit ans aux T.F.E.O..

## L'organisation politique

L'armée V.M. combat dans le cadre de la lutte idéologique du communisme international. Elle adopte en conséquence l'organisation des formations militaires de même obédience. Le P.C.I. a bien été dissous en théorie lors de son congrès tenu à Hà Nội du 8 au 10 novembre 1945 et a été remplacé par une alliance du V.M. avec le V.N.Q.D.D. (Viêt Nam Quốc Dân Đảng) et le

Dông Minh Hôi (1), tous deux partis nationalistes, mais en réalité ses responsables sont demeurés en fonction. Formés en Russie et en Chine, ils entendent imposer leurs croyances à toute la population. Dès 1946, les futurs cadres V.M. suivent l'enseignement du Chiên Thuât, la tactique politique, et lisent "Etat et Révolution" de Lénine ainsi que des extraits de la "Dictature du Proletariat". Ils adhèrent aux idéaux enseignés par une Association d'Études Marxistes, émanation de l'ancien P.C.I.. De même, les nationalistes encore présents au Liên Viêt, le Front national, qui a succédé au parti communiste, sont écartés plus ou moins rapidement. Le 4 mars 1951, le P.C.I. renaît sous le nom de Parti des Travailleurs du Viêt Nam (Dang Lao Đông Viêt Nam). Les Français jusqu'en 1954 parle-

ront simplement de Viêt Minh.

Giap affirme que "les trois clefs de la victoire sont le parti, le front uni et l'armée" et que "le travail politique est la vie et l'âme de l'A.P.V.N.". Celle-ci est alors sous l'emprise totale de l'ancien P.C.I. par l'intermédiaire du Comité Directeur du Parti et de la Direction Générale de la Politique fonctionnant à l'Etat - Major Général. Dang Xuân Khu, qui a adopté le pseudonyme chinois de Truong Chinh ("Longue marche") ainsi que celui vietnamien d'Anh Thân (2), exerce une influence prépondérante sur ces deux organismes. La hiérarchie marxiste est représentée à tous les échelons de l'A.P.V.N., notamment dans les Liên Chi ou Chi Bô, cellules identifiées par la lettre C, et double les organes officiels, administratifs, économiques et militaires.

Cet assujettissement se concrétise par l'action de commissaires politiques dans les unités, aussi bien au niveau de l'état-major de la division ou du front qu'à celui des régiments et des bataillons. Une telle subordination, alors que depuis 1950 les politiques ont le pas sur les chefs militaires et jouissent en cas de divergence du pouvoir de décision, n'entraîne pas de conflit majeur d'autorité, car les cadres supérieurs, nommés selon des critères doctrinaux, sont dans leur immense majorité membres du P.C.I..

Aux échelons élevés, les commissaires politiques veillent à l'orthodoxie marxiste des formations, orientent et règlent leurs activités militaires. Dans les régiments, où ils ont instauré le système de la cellule de trois, ils surveillent les rares cadres non-communistes et secondent le chef de corps. Ainsi au T.D. 174, le commandant de régiment note avec satisfaction que, son alter ego politique assurant "les rapports avec le parti, les popula-

tions et les organisations de masse", lui-même peut se consacrer à sa tâche militaire pour donner à son unité "une mobilité accrue, une bonne conscience politique et une excellente connaissance idéologique." Cette hiérarchie parallèle, constate le 2<sup>ème</sup> Bureau français de Hà Nội, "est à l'origine d'une vie spirituelle intense et soumet l'armée au parti. C'est le facteur clef du pouvoir totalitaire du Tông Bô, le commandement supérieur V.M.." En 1947, les prêtres catholiques, les bonzes et les géomanciers venaient encore apporter dans les rangs V.M. les secours de leurs magistères spirituels. En 1953, cette période est révolue et l'hymne maoïste "L'Orient Rouge" retentit avec le chant de l'A.P.V.N. "Tiên Quân Ca" ("En avant l'armée").

Le 2<sup>ème</sup> Bureau précise que 95 % des brochures, des tracts ou des journaux VM saisis au cours des opérations, tous différents d'aspect, ont un contenu identique traitant de "thèmes politiques enveloppants et pétrissants". Bernard Fall, historien français renommé, conclut: "les communistes d'Asie ont inventé une méthode pour s'emparer des corps et des âmes et les faire servir à leur but. En ce domaine, le Viêt Minh a particulièrement réussi".

## Les personnels

### - Les Cadres.

Lors de sa prise de pouvoir en 1945, le Viêt Minh ne dispose que d'un faible encadrement. Cependant, dès 1938, la presse indochinoise avait fait état de la présence de trois pilotes-aviateurs tonkinois et d'un capitaine du génie cochinchinois dans les unités de Tchang Kai Chek, un autre originaire de la péninsule servant à l'état-major de ce général.



Décoration d'une ancienne « Maman de combat » (Collection Eric Deroo)

D'autres nationalistes ou révolutionnaires annamites sont instruits à l'école de Wham Poa et à partir de 1947 le Général Tang Chiang Fa Kwei, seigneur de la guerre du Kouang Si dans les rangs du Kuo Ming Tang, favorise la formation d'une centaine de cadres des V.M. et V.N.Q.D.D. à Lieu Tcheou.

Au début de 1947, un document de propagande assure que l'A.P.V.N. crée le 22 mars 1946 ne manque pas de généraux compétents issus des écoles militaires de Moscou et de Tien - Tsin. Parmi eux, les Généraux Vuong Xuân Vu (en réalité Vuong Thua Vu) et Lê Thiêt Hung ont participé à la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale contre les Allemands et les Nippons. Le premier s'est battu dans l'armée russe et le second dans les forces chinoises. Le Colonel Hoang Xuân Thai (Hoang Van Thai) a occupé un poste semblable dans l'armée siamoise.

En réalité, le nombre de responsables militaires capables d'assurer les fonctions de commandement est limité. Pour des motifs politiques Ho Chi Minh et Giap répugnent à s'assurer les services des anciens officiers indigènes des troupes de l'Union disposés, tel le capitaine Nguyễn Duy Viêt, de le rejoindre. Seul, le Sous-Lieutenant Pham Thu Lang, du 10<sup>ème</sup> R.M.I.C., noté par ses supérieurs français comme "le meilleur officier autochtone de sa génération", va accomplir une brillante carrière dans l'A.P.V.N., sous le nom de général Lê Quang Trung. En fait l'état-major V.M. préfère attribuer des res-

ponsabilités aux sous-officiers de la Garde Indochinoise et des Tirailleurs Tonkinois plus idéologiquement perfectibles. Certains, comme les Adjoints Hoang Minh Thao et Lê Trung Tân ainsi que le Caporal Ba Giang, vont atteindre les sommets de la hiérarchie de l'A.P.V.N.. Pour son encadrement, celle-ci fait également appel aux étudiants et aux militaires "retour de France", nos plus irréductibles ennemis comme les qualifie le 2<sup>ème</sup> Bureau. En outre, des élèves de faculté dont 70 % des futurs médecins formés à Hà Nội par le Professeur Huard rejoignent les rangs de la résistance dès 1945. Les milieux du scoutisme, des mouvements de jeunesse du temps de l'amiral Decoux, les militants des partis nationalistes, les gradés des unités paramilitaires mises sur pied par les Nippons et les déserteurs japonais (3) constituent un abondant vivier de chefs potentiels.

Une première école de cadres V.M. ouvre ses portes à Phu Long près de Thai Nguyễn le 15 décembre 1945. Des établissements semblables fonctionnent ensuite à Son Tây et à Quang Ngai "le Stalingrad du Viêt Nam". Les instructeurs sont souvent des transfuges du 5<sup>ème</sup> R.E.I. ou des unités japonaises. Parmi eux, un lieutenant-colonel de la 38<sup>ème</sup> Armée du Mikado à Hoà Binh, l'officier Yamamoto à Quang Ngai et le Sergent Frey à Phu Long.

Durant l'été 1946 alors que Hô Chi Minh se trouve en France, Giap double la hiérarchie militaire d'une branche politique. Un des premiers commissaires de celle-ci est

Nguyễn Sơn qui a déjà exercé ces fonctions à la VIII<sup>ème</sup> Armée Populaire de Mao Tse Tung. La priorité consiste à instruire d'urgence des commandants d'unité et non des officiers et des sous-officiers au sens traditionnel du terme. Pendant longtemps, l'A.P.V.N. ne comporte que des responsables de division, de régiment, de bataillon, de compagnie, de section et de groupe, secondés par un adjoint (4). Ces combattants, nommés Can Bô Quân Su, cohabitent sans problème avec leurs homologues politiques, les Can Bô Chanh Tri.

Il n'est fait état de grades tels ceux des armées européennes que lors des contacts avec les militaires étrangers. Jusqu'en 1954, Giap va être l'unique membre de l'A.P.V.N. à porter de titre de Général d'armée. Ses vieux camarades du maquis le brocardent fréquemment en lui faisant remarquer qu'il a atteint le plus haut poste de la hiérarchie sans passer par la base. En définitive, il faut attendre le 22 décembre 1958 pour que des épauettes soient distribuées aux officiers et encore le quotidien Quân Đội Nhân Dân a du expliquer durant dix mois la différence entre les "galons capitalistes" et les "insignes de grade progressistes".

En ces premiers mois de l'A.P.V.N., l'effort d'instruction est intense et Hô Chi Minh en personne prononce le premier cours de l'Académie Militaire de Hà Nội. Les principes de la guérilla et de l'éthique marxiste sont inculqués aux élèves, de même que les bases d'un enseignement tactique pratique à l'échelon compagnie et section. Les cours, simple compilation des règlements français, durent quatre mois pour les commandants d'unité élémentaire et deux semaines pour les chefs de groupe. Un futur transfuge de l'A.P.V.N. décrit à ce propos "l'ancien tirailleur tonkinois s'instruisant avec des livres destinés aux officiers français sortant des grandes écoles". Un autre stagiaire écrit: "étudier des ouvrages militaires, c'est dur pour un fils de coolie". Les documents confiés aux élèves sont les manuels des anciennes troupes de l'Union et les règles enseignées sont tirées essentiellement de

l'expérience chinoise, japonaise voire allemande.

Au fur et à mesure du déroulement des hostilités, des cours de cadres supérieurs sont organisés dans les zones libérées et à partir de 1950 en Chine. Les stagiaires sont toujours choisis parmi les éléments politiquement zélés et les vétérans. Un adage de l'A.P.V.N. affirme "que la meilleure école est celle du combat". Les leçons visent plus à insuffler l'orthodoxie marxiste qu'à faire acquérir des connaissances tactiques poussées. Des séances, voire des congrès, de perfectionnement se déroulent à tous les échelons et des règlements sont rédigés. Ainsi, en 1952, un manuel récapitule en 37 leçons tous les cas de figure auxquels un chef de section ou de groupe peut être confronté. Un programme s'étalant sur 27 heures diurnes et 8 nocturnes améliore la compétence des responsables militaires. Cet enseignement invite les élèves à haïr l'ennemi afin de l'anéantir. Certains cours, tels ceux organisés dans le Binh Tri Thiên, peuvent durer un semestre.

En 1950, sur instruction de Hô Chi Minh, les cadres doivent se référer à l'expérience militaire chinoise et méditer les ouvrages de Mao Tse Tung, Chu Te et Liu Shao Chi. L'année suivante, l'état-major général crée un office d'instruction militaire. Les directives de celui-ci préconisent de ne pas bourrer les stagiaires de théories mais de leur soumettre des cas concrets à résoudre. Les instructeurs doivent également établir un rapport sur les opinions politiques de leurs disciples. Peu à peu, les combattants venus de l'ancienne armée coloniale et les déserteurs nippons sont remplacés par de jeunes éléments fanatiques et prêts au sacrifice suprême. Il est recommandé d'éviter les excès de militarisme ou d'esprit de corps qui pourraient faire oublier l'aspect politique de la mission.

Les résultats d'une telle instruction sont satisfaisants, avec cependant une réserve importante. L'état-major français écrit en effet: "Les cadres V.M. sont esclaves de l'ordre donné



Juillet 1954 (cliché CMIDOME)

et désemparés lorsque le scénario vécu diffère de celui qui a été appris. Mis facilement en désarroi par le moindre incident imprévu, les chefs de l'A.P.V.N. ne savent plus que faire devant un ennemi qui ne joue pas le jeu qu'on aurait voulu lui imposer". Ainsi, en janvier 1951, à Vinh Yên, le D.D. 312 ne prolonge pas son offensive vers les positions d'artillerie adverses dont la destruction lui aurait assuré un avantage décisif. A compter de 1952, les pertes énormes en cadres surtout à Hoà Bình entraînent une diminution de leur valeur. Les disparus au combat doivent être rapidement remplacés. Cette nécessité impose un dopage moral intense, une émulation constante, un rigoureux alignement des idées et, comme l'assure le 2<sup>ème</sup> Bureau, l'absorption "d'une double ration de formation politique".

Lorsqu'il rejoint son affectation, généralement à la veille d'une offensive, le jeune can bô est englobé dans une hiérarchie très complexe où il est flanqué d'un adjoint et d'un commissaire ou d'un agent politique. En théorie, les chefs de groupe sont élus par les soldats et les chefs de section

cooptés par leurs subordonnés de responsabilités immédiatement inférieures. Les détenteurs d'autres postes plus élevés sont choisis par le commandement. Dans les faits, l'appartenance au parti, une origine ouvrière ou paysanne et une solide formation marxiste sont exigées pour se voir confier un régiment ou un bataillon.

#### - La Troupe.

A leurs débuts, le V.M. puis l'A.P.V.N. reçoivent les apports successifs de 700 guérilleros thôs formés en Chine ou venant de la région de Cao Bang, renforcés en août 1945 par des volontaires nationalistes, 9000 "japonais locaux" et 1300 déserteurs nippons. En Cochinchine, à la même époque, les unités V.M. sont composées de patriotes, de miliciens Binh Xuyên et cao daïstes, de détenus libérés de Poulo-Condore et de coolies des plantations d'hévéas. Très rapidement, les forces V.M. de la péninsule décuplent, la seule limite à des enrôlements massifs étant le manque d'armes. A la fin de 1945, le 2<sup>ème</sup> Bureau évalue les forces adverses à 80 - 100.000 hommes dont 60.000 réguliers répartis dans toute l'Indochine. L'année suivante,

le service de renseignement fait état de 2000 guérilleros venant de la zone frontrière, de 4000 "japonais locaux" ou anciens gardes et tirailleurs ainsi que de 4000 Nippons, le reliquat de 115.000 hommes sous les armes étant constitué d'engagés récemment enrôlés. Ces troupes paraissent insuffisantes à Hô Chi Minh qui demande aux pays voisins de lui envoyer des volontaires. Seuls 7000 Viêt Kiêu (5) viennent de Thaïlande pour combattre au Laos. Le 4 novembre 1949, un décret mobilise les hommes et les femmes de 18 à 45 ans. Les effectifs de l'A.P.V.N. croissent régulièrement grâce à la conscription: 130.000 en 1948, 220.000 en 1950, 270.000 en 1952, 300.000 l'année suivante et 375.000 lors du cessez le feu.

Quelle est l'origine de ces hommes d'abord volontaires puis appelés? En majorité des ruraux, provenant du delta du Tonkin, des plaines du Nord-Annam et des provinces proches du Cambodge. Des femmes peuvent être également incorporées si "elles sont capables et obtiennent un certain degré de confiance". En ce cas, elles forment des unités de combattantes, d'infirmières ou de travailleuses portant le nom d'une héroïne vietnamienne.

En 1950, sur les conseils du Général chinois Chen Geng, conseiller supérieur de l'A.P.V.N., ce recrutement est intensifié selon les principes de la guerre populaire exprimés par Mao Tse Tung. Les citoyens chinois résidant dans les zones libérées sont également autorisés à s'engager dans les troupes régionales et populaires. Enfin, avec plus ou moins de succès, l'A.P.V.N. incorpore des membres des minorités ethniques (6). Outre les Thôs très nombreux, les Mans et les Nungs sont représentés dans les rangs V.M., en compagnie de Thaïs au D.D. 316 et de Rhadés sur les hauts plateaux. En règle générale, le combattant V.M. professe un bouddhisme teinté du culte des ancêtres et des esprits ou le confucianisme, voire appartient aux sectes cochinchinoises. Les chrétiens du Hôi Công Giao Cuu Quôc (association des catholiques pour le salut national) sont représen-

tés. La pratique des religions est tolérée mais non encouragée.

Les formes du service militaire sont diversifiées. Ainsi, les dân công, porteurs de munitions et de vivres accompagnant les D.D., peuvent s'engager pour six mois. Leurs compatriotes requis pour la même mission sont, autant que faire se peut, éloignés du front. Avant 1952, la troupe V.M. est l'objet lors de son incorporation d'une certaine sélection culturelle, morale et politique. Pour cette raison, en 1951, 15.000 conscrits sur 60.000 sont écartés des formations Chu Luc car estimés inaptes à ces corps d'élite. L'immense majorité des "mains blanches", comme l'on nomme les appelés, a fréquenté l'école primaire et est considérée comme l'élément le plus éclairé de la classe des travailleurs. Les fils des bourgeois de Hà Nội ou des propriétaires rizicoles cochinchinois ne sont acceptés qu'avec réticence, tenus en suspicion et soumis à une sévère autocritique.

Jusqu'aux saignées de Hoà Bình et Na San, le recrutement s'effectue sans problème. En 1952, l'état-major note avec satisfaction qu'au village de Phu Xan où il fallait 10 recrues, 721 jeunes hommes se sont présentés. Cependant, les hostilités s'éternisant, les viviers de combattants s'épuisent. Chaque année, le delta tonkinois doit fournir à l'A.P.V.N. 50.000 appelés, le même effectif étant nécessaire à l'armée de Bao Dai et aux unités des T.F.E.O.. Dès lors, l'âge des bô dôis s'abaisse. En 1953, à Hung Yên, un bataillon français est opposé à une troupe composée d'adolescents de 14 à 17 ans qui au demeurant se battent farouchement.

En 1945 et 1946, les recrues sont hébergées dans des camps où ils reçoivent une instruction sommaire. L'année suivante, la formation dure quinze jours et comporte des cours de sabotage et d'éducation politique, ces derniers devant attiser la haine du colonialiste. Ensuite, en 1952, des régiments d'instruction tels ceux numérotés 35 et 99 sont créés. Ils sont chargés de la sélection, de la formation et du recombplément des D.D.. L'objectif prioritaire

est le développement des qualités militaires et morales du combattant. Dans ce but aucune faiblesse ne saurait être admise, le sentiment de peur devant être annihilé. Une permanente émulation est de mise, la discipline est "de fer", l'obéissance absolue et le zèle poussé au plus haut degré (7). Chaque jour, un événement du calendrier révolutionnaire est commenté: mort de Lénine, révolte de Yên Bái en 1930, prise de la Bastille, Commune de Paris. L'analphabétisme est éradiqué; au cours des marches par exemple, les ignorants doivent apprendre les lettres inscrites sur un tableau fixé sur le dos du camarade qui les précède. L'instruction inclut la nage avec armes, le combat de nuit, la conduite à respecter envers les minorités et la façon de mener des investigations sur l'adversaire. Le soldat doit savoir par cœur les 37 commandements du code moral du soldat révolutionnaire.

A l'issue de l'instruction, le bô dô prête solennellement le serment de combattre jusqu'à la mort et d'être au service du peuple. Un manuel de formation morale en 16 leçons lui est alors remis.

Parfois pour des nécessités opérationnelles, l'instruction est abrégée (8). Ainsi, le 2 avril 1954, Giap fait diriger sur Diên Biên Phu 25 000 soldats à peine dégrossis. Cependant, l'état-major estime que la formation des fantassins de l'A.P.V.N. équivaut à celle de leurs homologues des T.F.E.O. et de l'A.V.N..

Dans son régiment, le soldat V.M. est soumis au système du "Tam Tam Chê", la cellule de trois compagnons: dès qu'un homme s'absente plus de trente minutes sans préavis, ses deux camarades doivent le chercher. Un tel procédé, inspiré de l'armée chinoise, augmente la cohésion des corps et en facilite la vie courante Lucien Bodard raconte que sur la RC4, en 1950, des groupes de trois hommes liés par les chevilles ont été aperçus. Parfois, un combattant blessé ou mort a été tiré par ses deux partenaires continuant leur progression. En outre, le Tam Tam Chê est soumis à un autocontrôle quotidien, le Phê Binh.

Le jeune soldat considère

comme un honneur d'être affecté à une unité Chu Luc. Il a d'ailleurs subi avant son arrivée dans l'A.P.V.N. un réel endoctrinement dans les associations patriotiques de son village. Dans ce dernier qui est soumis au régime des "5 maisons", permettant la surveillance collective des habitants, il a récité ce poème glorifiant Staline:

"Autrefois, nous avons connu la peine et la faim.

"Aujourd'hui avec lui (Staline)

"Il y a plus de riz que nécessaire dans la marmite."

Il se coule donc très facilement dans la moule de son unité où il continue de recevoir une formation politique. Celle-ci n'entend pas l'élever aux sommets de la philosophie marxiste mais le transformer en "Vietnamien des temps nouveaux". Elle se contente de lui fournir, selon un certain code, des explications conformes à l'orientation préconisée par le parti et de lui permettre de conserver son moral au milieu des sacrifices les plus sanglants. Il côtoie en permanence des militants appartenant au Chi Bô, la cellule de la formation, chargés de le catéchiser. Ainsi, outre qu'au moins un membre du Tam Tam Chê est communiste, en janvier 1953 le D.D. 316 sur un effectif de 8 400 militaires comporte 2050 affiliés au Lao Đông. Alors se trouve réalisé le souhait de Hô Chi Minh: "Le soldat sans la politique est un arbre sans racine; il est non seulement inefficace mais nuisible."

## Le moral et la psychologie

### - Les Cadres

Militaires et politiques sont animés du même idéal. Un prisonnier de guerre français voit en eux "un mélange de prêtre ouvrier et de guerrier." Sortis du creuset marxiste, ayant donné des preuves d'attachement au régime, formés lors de multiples stages, obéissant aveuglément aux directives, contrôlés lors de longues séances d'autocritique et d'autocontrôle individuel ou

général, ils sont les fidèles reflets de leurs maîtres à penser, Nguyễn Chi Thanh, chef des services politiques de l'A.P.V.N., et Truong Chinh, théoricien du Lao Đông. Fervents lecteurs de Lénine et Mao Tse Tung, ce sont les gardiens de la doctrine du parti et du courage militaire. Leurs convictions allient nationalisme de bon aloi et convictions marxistes exacerbées. Au début, certains sont animés d'une haine farouche des colonialistes, tel un chef Tu Vê de Hà Nội qui est dénoncé par ses hommes pour sa cruauté envers les civils français. Au fur et à mesure des hostilités, quelques défaillances apparaissent chez les cadres issus des classes aisées (9). En effet, lors de la réforme agraire de 1953, ils sont contraints d'accuser leurs parents, chose inconcevable pour un bon fils vietnamien. Pendant les combats, des chefs V.M. y compris des commissaires politiques désertent au Laos en 1952-1953 et rejoignent l'A.V.N.. Ensuite, en 1954, une vingtaine d'entre eux originaires du Sud, nationalistes et non communistes, changent de camp. Ils considèrent en effet que l'indépendance du pays est acquise et ne veulent pas être séparés de leurs familles en étant obligés de résider en R.D.V.N..

En 1951, l'inspecteur de l'A.P.V.N. classe les cadres en deux catégories "les vétérans qui sont très bien et les petits bourgeois qui craignent la mort". Giap est sévère à leur égard. Il dénonce le fait qu'ils ont été désorientés lors d'une situation imprévue, leur désarroi ayant entraîné la passivité de la troupe. Le 2 avril 1954, il parle de leurs tendances droitières et prescrit une campagne de mobilisation morale et de rectification ouverte. Peu après, satisfait des résultats de cette action, il écrit "qu'elle a insufflé une nouvelle ardeur aux combattants".

Le respect à tout prix des directives conduit à une étroitesse d'esprit regrettable et à des aberrations. En juin 1954, lors de l'anéantissement du G.M. 100, un responsable V.M. refuse à un médecin commandant français l'autorisation de soigner les blessés des deux camps. Il déclare que

l'A.P.V.N. ne disposant pas de praticiens, les hommes des T.F.E.O. ne doivent pas, par réciprocité, en bénéficier. L'esprit de soumission est total et les erreurs reconnues. Ainsi, Nguyễn Chanh du L.K.V s'écrie publiquement: "Conscient de mes responsabilités dans la considération du point de vue des masses, je dénonce mes fautes." Le courage au combat, le sens du devoir de même que l'austérité du mode de vie et l'honnêteté sont remarquables. Ainsi, Ngô van Chiêu décrit un commissaire politique sur la R.C. 4 en 1950 Celui-ci prononce devant la troupe un discours enflammé puis suivi de 6 hommes s'élançant vers une mitrailleuse française en criant "Độc Lấp Tiên Lên. L'Indépendance, en avant". De même, certains responsables sont capturés dans un état proche de l' inanition en étant porteurs de sommes importantes. Ces fonds appartenant au peuple, ils n'ont pas voulu s'en servir pour se nourrir. En revanche, en Cochinchine, des disparitions d'argent sont souvent signalées et, au Tonkin, un colonel de la Direction des Fournitures à l'E.M.G. est fusillé pour prévarication. De même la prison de Phu Châu dans le Quang Ngai abrite 150 cadres condamnés pour des délits divers.

### - La Troupe.

Ngô Van Chiêu écrit du soldat V.M.: "Il sait se battre et mourir pour la patrie". Venu en général de sa campagne, il présente un ensemble de qualités intrinsèques qui en font un combattant redoutable. Il est:

- Discipliné. Il obéit en toutes circonstances aux ordres, même les plus insolites. Ainsi, dans le nord-ouest de la péninsule, les hommes d'une unité reçoivent, dans un but de propagande, l'injonction de placer des croix de bois sur les tombes des soldats ennemis tués. Ils s'exécutent sur le champ. Le bô dô respecte scrupuleusement les 10 points du serment qu'il a prêté lors de son incorporation ainsi que les nombreuses recommandations qui lui sont faites. Le soldat de l'A.P.V.N. protège la population, ne vole ni ne viole "comme le font couramment les mercenaires des T.F.E.O. et

l'armée de voleurs de canards de Bao Dai".

- Fanatisé à la suite d'un conditionnement permanent étayé par une foi patriotique et révolutionnaire soigneusement entretenue et encouragée. Parmi les multiples slogans qu'il profère à longueur de journée, l'un, traduit du russe, proclame: "Celui qui ne craint pas la mort ne meurt jamais". Un document relate que lors de l'attaque du poste de Vinh Trac, le camarade Nguyễn, tireur au F.M., reçoit l'ordre de se dresser et d'ouvrir le feu sur le blockhaus ennemi; il se lève et tombe foudroyé avant d'avoir pu tirer.

- Frugal. Il vit de peu et ne proteste pas lorsque le minimum vital ne lui est plus assuré. Les hommes du T.D. 308 engagés sur les Hauts Plateaux subsistent avec 10 litres de riz par mois et du manioc, tout en étant privé de nuoc mam et de sel. Ses besoins journaliers s'élèvent à 3 kgs alors ceux des combattants des T.F.E.O. sont de 9 kg. Il vit et se soigne à la spartiate mais parfois déroge à cette sobriété imposée; en 1948, lors de la prise de Che Cay, les assaillants s'enivrent avec du vin trouvé dans le poste.

- Orgueilleux et plein d'émulation. Hô Chi Minh ne lui a-t-il pas demandé le 10 juin 1948 de "battre des records"? Aussi, il entend égaler les modèles qui lui sont proposés, tel Nguyễn Quốc Tru promené dans les unités parce qu'il a participé à 95 batailles, été blessé 7 fois et a abattu 200 adversaires. Sa fierté est fouettée lorsqu'un télégramme de félicitations du Maréchal Rokossowki ou de Chou En Laï est lu au rapport. Il désire alors rejoindre les Biêt Đông Dôi, les unités d'élite, ou les Cam Tu Quân, les volontaires de la mort. Il obéit de cette façon aux prescriptions d'un catéchisme en 16 points qui lui prescrit de toujours donner plus à la patrie.

- Patriote. Les grandes figures militaires du Viêt Nam sont ses références. Le pays est tout pour lui et l'ennemi doit être anéanti. Il affronte sans complexe les "Viêt Gian" (10) de l'A.V.N. en criant lors de l'attaque d'un poste: "Nous exterminerons Nguyễn (11) et

ses soldats félons. Nous ne reculerons pas d'un centimètre sous les balles fratricides pour châtier les traîtres à la patrie." Les poèmes et les carnets de route trouvés sur les cadavres sont révélateurs de cet état d'esprit.

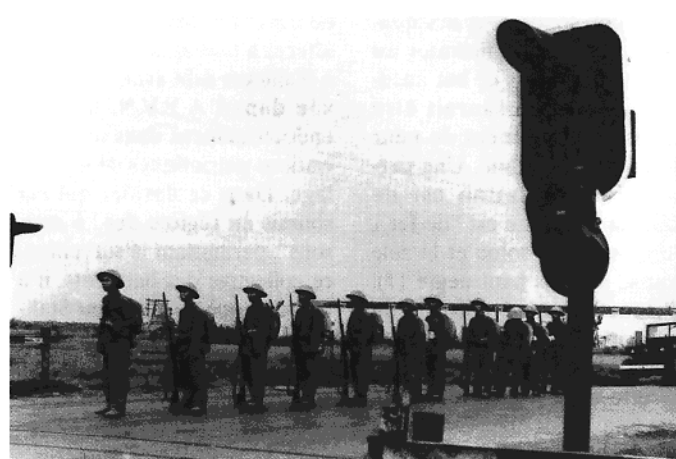
- Prude. Il est averti qu'en période de lutte les femmes, même les épouses, ne sont pas des partenaires sexuelles. Toutefois, une telle restriction n'interdit pas les sentiments. Un commandant de compagnie du D.D. 304 note avant une attaque sur son journal intime "Pourquoi, ce matin, Cô (Mademoiselle) Bay m'a adressé un si extraordinaire regard?" Des rivalités amoureuses éclatent et en règle générale les protagonistes sont mutés dans une unité du génie d'assaut.

- Robuste et endurant. Le bô dôi est capable d'effectuer des déplacements quotidiens de 30 kilomètres, chargé de tout son équipement. En mars 1951, le D.D. 312 est engagé à Đông Triêu après avoir accompli une marche de 300 kilomètres. A Diên Biên Phu, le régime est de 12 heures de terrassement quotidien avec 10 minutes de pause toutes les heures. Ainsi, "les fourmis rouges" ont pu creuser 600 kilomètres de tranchées.

- Solidaire. Responsables militaires et simples combattants vivent selon la règle du "Tam Đông", les "3 avec": travailler, manger, et vivre ensemble. La discipline rigoureuse n'empêche pas le combattant de prendre connaissance des plans d'opérations, voire de les critiquer. De même, il gère avec ses camarades les finances de l'unité. Bien entendu, il a l'obligation de se soumettre à la pratique du Kiêm Thao, l'examen de conscience collectif, qui renforce la cohésion du corps.

En dépit de ses qualités, le combattant V.M. n'est pas parfait. Il manque d'initiative et ne sait pas résoudre un incident imprévu, car sa formation

l'a "robotisé". Toutefois, la sentimentalité propre au peuple vietnamien demeure au fond de lui-même. Les lettres destinées aux familles, les carnets intimes aux couvertures ornées des portraits de Hô Chi Minh, Mao Tse Tung ou Stali-



Entrée à Hanoï le 9 octobre 1954  
(cliché Gigon)

ne contiennent souvent des réflexions mélancoliques. Le bô dôi regrette sa famille, son village; il a le mal du pays. Cette nostalgie est particulièrement vive au cours des expéditions lointaines au Laos ou en pays Thaï, où la nature et les gens surprennent l'homme de la rizière. Le soldat craint d'être malade ou de mourir loin des siens, son moral devient alors fragile.

Comme dans toutes les armées en campagne, les défaillances n'épargnent pas les soldats V.M. A Lang Son, en 1950, leurs responsables doivent les mettre en garde contre ce qu'ils nomment "les balles sucrées", c'est-à-dire les méfaits de la civilisation occidentale. Parfois mais assez rarement, ils changent de camp; en 1951, 678 se rallient avec leurs armes et 3309 sans leur équipement. Plus tard, à Na San et à Diên Biên Phu des flottements surviennent dans les rangs des D.D. et des exécutions à titre d'exemple sont effectuées (12). En outre des camps de rééducation fonctionnent à Duc Tho, Phu Châu et Quang Ngai où sont envoyés des disciplinaires de l'A.P.V.N..

## Vie et mort du Bô Dôi

Le fantassin V.M. appartient à une armée où, ainsi que l'a préconisé Mao Tse Tung, "le temps doit être plus grand en mouvement qu'en bataille". Son existence se résume à une longue marche accomplie lourdement, chargé de son arme, de ses munitions, de son équi-

pement et d'un boudin à riz de 8 à 10 kg, en butte aux attaques aériennes et aux embuscades de l'adversaire. Une lettre trouvée sur un cadavre dit "Depuis cinq jours nous marchons dans la montagne et nous grelotons de froid. Nous n'avons touché qu'une demi-boule de riz." Au cours des haltes, le bô dôi doit creuser des abris, édifier des cuisines sans fumée et respecter les consignes de camouflage, tout en étant prêt à abandonner la position dans un délai de 30 minutes. Lorsqu'il est au repos, en général pour reconstituer son unité éprouvée par de durs combats, son horaire est très chargé. La journée débute à 5 heures 30 par une séance de gymnastique et s'achève à 22 heures 30; il dispose de 4 heures pour la détente, les repos et le sport. En Cochinchine, son sort est encore plus insupportable car il est obligé de se tenir dans des forêts souvent immergées et très insalubres. Il y est décimé par la malaria car le manque de quinine oblige à dissoudre un seul cachet dans un verre d'eau qui est ensuite bu par 10 hommes (13).

Lorsqu'il affronte l'ennemi, ses pertes sont lourdes. Un combattant de Vinh Yên décrit "le feu (le napalm) qui tombe du ciel et la réaction terrible des Français". Le 8 janvier 1952, le T.D.88 qui attaque le II/13<sup>ème</sup> D.B.L.E. à Xom Pheo est anéanti jusqu'au dernier homme. Autant que faire se peut, les cadavres sont ramenés à l'arrière et brûlés. Les blessés sont soignés dans des hôpitaux installés dans les grottes ou dans les forêts. Là,

ils reçoivent des soins sommaires faute de chirurgiens qualifiés et de médicaments. Malade ou convalescent, le soldat V.M. est confié dans un village, à une "maman de combat", qui est souvent mère de plusieurs fils engagés dans l'A.P.V.N..

A l'instruction ou au repos, le bô dôi stationne dans les localités de la zone libérée. Il doit y respecter une stricte discipline envers les populations. Ainsi, il ne doit pas se coucher devant l'autel des ancêtres et ne pas introduire de volailles vivantes dans les cases des minorités ethniques. D'une façon plus naïve, il a le devoir de raconter "des anecdotes simples et gaies" aux paysans en leur vantant les hauts faits de l'A.P.V.N. dont "il ne doit pas dévoiler les secrets". Sa probité est scrupuleuse; selon les préceptes de Mao Tse Tung, il évite d'emprunter une seule aiguille, un seul bout de fil, sans le rendre ou le payer. Pour les villageois, il représente un modèle d'hygiène; il s'abstient de plonger dans la marmite commune le bout des baguettes qui a été en contact avec sa bouche; s'il a les ongles sales il est puni.

Durant les périodes de détente, le soldat participe à des meetings avec les habitants et organise des séances récréatives. Au cours de celles-ci, il joue avec ses camarades des sketches mettant en scène exploités et exploités, héroïques bô dôi et cruels colonialistes. Des troupes théâtrales viennent aussi présenter des pièces héroïques telles que le "panier de riz" ou "la dette de la patrie". Des films chinois et russes sont également projetés. Ils montrent les exploits des partisans durant la Longue Marche ou évoquent la vie d'un kolkoze en U.R.S.S.. Enfin, des combattants d'émulation et des héros du travail viennent parfois raconter leurs prouesses et incitent l'assistant à les imiter.

L'A.P.V.N. pratique un système de punitions et de récompenses. Les premières consistent en corvée et exercice supplémentaires, prison, mutation dans une unité disciplinaire, voire traduction devant un tribunal militaire et placement dans un camp de rééducation.

A l'opposé, les décorations (Médailles du Combattant, Militaire ou de la Résistance) comportent 3 classes et sont fièrement arborées. Le soldat qui s'est signalé par de hauts faits peut être aussi proclamé "Héros du Combat".

La nourriture est constituée d'une allocation quotidienne de 800 grammes de riz et d'une prime destinée à acquérir des vivres frais. En toutes circonstances, elle demeure frugale et parfois insuffisante. Au début du conflit, la solde payée en riz est égale pour tous; plus tard des critères d'ancienneté et de responsabilité sont pris en compte. Ainsi, un Binh Nhi au bas de la hiérarchie perçoit mensuellement 33 kg de riz pour son alimentation et son prêt s'il réunit 3 ans de service. Dans les mêmes conditions, un Thiêu Ta placé à la tête d'un bataillon touche 38 kg (14). Des frais de représentation sont également alloués en piastres Hô Chi Minh (15); ils s'élèvent à 50 000 piastres pour un responsable de compagnie. Enfin, les fournitures de bureau, les réparations de bicyclettes et de charrettes, les indemnités de blessure voire de grossesse donnent lieu à des allocations de riz supplémentaires. Le menu est le même pour tous les combattants. Toutefois, un document du 2 août 1954 prévoit des "petites, moyennes et grandes cuisines" avec des rations de riz différentes selon le poste occupé. Ainsi, les commandants de division bénéficient tous les jours de 1 kg 500 et les soldats placés au bas de la hiérarchie des troupes régionales de 0 kg 500, quantité insuffisante pour nourrir un homme.

L'habillement provient des ressources locales et à partir de 1952 de Chine, l'uniformité de la tenue n'étant obtenue qu'en 1954. Le paquetage hétéroclite est cependant adapté aux besoins du combattant. En 1951, les membres des unités Chu Luc sont dotés tous les ans d'un uniforme, de deux paires de chaussures et d'un casque en latanier; tous les deux ans d'un gilet molletonné. Mieux lotis, les can bô occupant un poste supérieur à la compagnie se voient attribuer en supplément une paire de chaussettes et une boîte de dentifrice. Une

note de 1952 prévoit que dans un proche avenir, les chefs de section se verront doter d'une montre et leurs supérieurs immédiats d'une bicyclette.

Cette étude du moral et de la psychologie du bô dôi ne saurait être tenue pour exhaustive étant donnée la rareté des documents et des témoignages crédibles. Contrairement à leur homologues des T.F.E.O., les responsables des D.D. et des T.D. n'étaient pas tenus de rédiger tous les semestres un rapport relatif à l'état d'esprit de leurs subordonnés. Toutefois, les précisions données ci-dessus permettent de mieux cerner la personnalité de ces combattants dont le Général Salan a dit: "Le fantassin régulier V.M. est le plus redoutable adversaire que les Français ont rencontré depuis Verdun. Il est plus fort que l'Allemand parce qu'à la qualité il joint la masse active et fanatisée".

Colonel Maurice RIVES

## GLOSSAIRE

A.V.N.: Armée vietnamienne (anti-communiste)

A.P.V.N.: Armée populaire vietnamienne (communiste).

B.I.C.: Banque d'Indochine.

D.D.: Dai doan. Division ou Brigade.

D.B.L.E.: Demi-Brigade de Légion Etrangère.

Kuo Ming Tang: Parti nationaliste chinois formé en 1906 par Sun Yat Sen, anti-communiste.

R.D.V.N.: République Démocratique du Viêt Nam.

R.T.T.: Régiment de Tirailleurs Tonkinois.

T.D.: Trung doan, Régiment et aussi Tiêu Doan, Bataillon.

V.N.Q.D.D.: Viêt Nam Quốc Dân Dang: parti nationaliste du Viêt Nam, fondé à Hà Nội en 1927 proche du Kuo Ming Tang, pro-chinois et dès 1945 hostile au Viêt Minh.

(1) Đông Minh Hôi, abréviation de Viêt Nam Cach Mênh Đông Minh Hôi.

(2) Grand frère Prudence.

(3) En août 1945, la garnison japonaise de Tong rejoint le V.M. en unité constituée.

(4) Toutefois, le règlement de discipline générale de l'A.P.V.N. de

1946 fait état de grades, ceux-ci étant en vigueur dans la "Garde de la République" de Nguyễn Binh en Cochinchine. En 1952, une planche représentant les galons V.M. est éditée par le 2<sup>ème</sup> Bureau. D'une manière erronée, certains auteurs français ont affirmé que les grades V.M. auraient été identifiés par le fond sur lequel était portée l'étoile de calot ou des broches représentant Ho Chi Minh, Mao Tse Tung ou Staline. Un prisonnier à même déclaré que les responsables ennemis étaient susceptibles d'être repérés par des stylos de diverses couleurs ostensiblement arborés.

(5) Vietnamiens émigrés.

(6) En 1995, la R.D.V.N. dénombre 54 ethnies sur son territoire.

(7) En 1968, enthousiasmés, les étudiants parisiens affichèrent sur les murs de la Sorbonne des portraits de Giap. Ils devaient ignorer que celui-ci avait transposé dans l'A.P.V.N. un article du règlement de l'armée rouge énonçant que l'ordre du chef est la loi des subordonnés!

(8) L'incorporation dans une unité régulière devait être précédée par un temps de service dans une formation populaire puis régionale. Cette sélection a été interrompue par des besoins opérationnels; Giap dans ses ouvrages en fait état.

(9) La population est divisée en deux catégories: les exploités et les exploités et en cinq classes: ouvrières, agricoles ou industrielles, paysans pauvres, moyens et riches propriétaires. Paradoxalement, dans un D.D., un tiers des chefs de bataillon appartiennent à une famille d'exploiteurs.

(10) Viêt Gian: traître.

(11) Nguyễn: nom patronymique de l'Empereur Bao Dai.

(12) Un écrivain français rapporte qu'à la suite de la campagne de rectification citée plus haut, à Diên Biên Phu de nombreux combattants, s'accusant de lâcheté, demandent à être punis. Ils auraient été décimés par la suite. Les responsables V.M. nient un tel épisode.

(13) En 1947, une compagnie dans la Plaine des Joncs reçoit de Saigon 8 cachets de paludrine et 3 feuilles de papier pour tout ravitaillement.

(14) Binh Nhi: soldat de deuxième classe. Thiêu Ta: commandant.

(15) La zone viêt minh a pratiquement pour étalon monétaire le riz. Ainsi, les bons d'Etat ou de la résistance achetés en piastres BIC ou en riz produisent un intérêt de 30 % sur 5 ans réglé avec la même denrée. La piastre H.C.M. sans valeur réelle est remplacée en 1952-1953 par le dông correspondant à 0 gramme 375 d'or fin. Les nouveaux billets sont imprimés en Tchécoslovaquie.

Le vendredi 4 mai, dans les salons du Cercle National des Armées à Paris, s'est tenu le congrès national des Présidents de section. Deux sujets majeurs furent développés: l'état des finances et l'appréciation du bulletin.

La situation financière de l'ANAI doit être jugée sur plusieurs exercices consécutifs. Voici un exemple: en 1999 l'ANAI a conçu et conduit les cérémonies du bicentenaire de Monseigneur Pigneau de Béhaine... et elle a terminé l'année en déficit; en 2000 elle a laissé organiser la commémoration de la RC 4 par d'autres... et elle a terminé l'année en équilibre. Mais une telle réduction d'activité ne peut convenir à notre vocation.

Les tendances fondamentales ne sont pas favorables. Les anciens disparaissent; l'ACUF et nous hésitons à prononcer le chiffre de mille décès par an. Les prix augmentent: la Mairie de Paris va tripler notre loyer, le papier coûte 25 % plus cher qu'il y a deux ans; l'imprimeur ne pourra pas toujours nous protéger de cette inflation.

C'est pourquoi les présidents ont eu la sagesse de voter l'augmentation de notre cotisation: après six ans à 120 francs elle passera à 21 euros en 2002 pour une première étape.

## CONGRÈS DES PRÉSIDENTS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2001

La Fédération Maginot a été sollicitée de prendre à sa charge les frais de nos expositions, mais elle n'a pas encore répondu.

En alternance à ces débats, présidés avec maîtrise par le Général Pormenté, nous avons goûté deux conférences de haut niveau. Le Contrôleur Général Serge Barcellini, Directeur Général de l'ONAC, a décrit le nouvel élan de l'ONAC et son ouverture intellectuelle au milieu civil, scolaire notamment; le devoir de mémoire n'est pas, en effet, une conservation de secrets de famille mais un jaillissement pédagogique.

Puis l'Ambassadeur Gérard Chesnel, Directeur Adjoint d'Asie et d'Océanie au Ministère des Affaires Étrangères, a dépeint la situation actuelle des trois États qui nous sont chers. Parmi d'autres observations il a jugé la francophonie avec sérénité: rien ne sert de lutter contre l'anglophonie qui règne sur toute l'Asie; efforçons-nous simplement de promouvoir le français en seconde langue pour l'élite.

\*\*\*

Le samedi 5 mai avait lieu l'assemblée générale de l'Association, où les adhérents parisiens rejoignaient les présidents de section.

Les documents statutaires qui furent exposés par le Président National et le Trésorier Général puis approuvés par l'assemblée sont présentés ci-dessous.

Un vote officiel confirma le nouveau taux de la cotisation: 21 euros en 2002.

Le tiers du conseil d'administration, dont le mandat s'achevait en 2001, a été réélu. Une réunion rapide du conseil procéda à la réélection du bureau.

On peut penser que les adhérents de l'ANAI, soucieux à juste titre d'un avenir incertain, veulent l'affronter entre amis dans la configuration qui a fait ses preuves.

### DECRISTALLISATION ET LEVÉE DE FORCLUSION

(suite du Bulletin de l'ANAI du 1<sup>er</sup> trimestre 2001)

RÉPONSE DU MINISTRE  
au Général de Division  
Guy SIMON  
Président de l'ANAI

Paris, le 11 avril 2001

Vous avez appelé mon attention sur la situation des anciens combattants originaire de l'ex-Indochine, au regard de la "cristallisation". Vous faites observer que l'article 109 de la loi de finances pour 2001, qui supprime la forclusion du droit à la retraite du combattant opposée aux anciens combattants origi-

naires de nos anciennes colonies, ne mentionne pas l'ordonnance de 1958, ce qui pourrait sembler exclure ceux qui sont de nationalité vietnamienne, cambodgienne ou laotienne.

Je vous confirme que telle n'est pas l'intention du secrétaire d'État qui s'emploie en relation avec le ministère en charge des finances à mettre au point une solution permettant à

ces anciens combattants de bénéficier de la levée de forclusion.

D'ores et déjà ces ressortissants pourraient être invités à constituer leurs dossiers auprès du service des ressortissants résidant à l'étranger, 1, place François Mitterrand - B.P. 17 - 58120 Château-Chinon, dans l'attente de la solution qui ne manquera pas d'intervenir.

### MEMOIRE ET PATRIOTISME

Les anniversaires célébrés en 1998 et 1999 avaient favorisé le jaillissement de manifestations à la mémoire de l'Indochine française, à l'échelon du Ministère des Anciens Combattants ou de la seule ANAI. L'an 2000 fut plus calme. La cérémonie majeure, qui célébra le souvenir des combattants de la RC4 le 5 octobre, fut organisée hors des filières habituelles, directement entre le Ministère de la Défense et quelques amicales régimentaires. L'ANAI s'efforça de jouer un rôle utile, qui resta limité faute de moyens de communication pendant l'été.

A toutes les dates traditionnelles nationales (2 novembre, 11 novembre, 8 mai) ainsi qu'à nos dates spécifiques (9 mars, 7 mai), parfois à d'autres encore, les sections participent avec leur drapeau aux cérémonies officielles. Cette démarche est dictée par le devoir de fidélité à nos camarades disparus, mais elle est vécue en outre comme une démonstration pédagogique. A condition d'être expliquée devant le monument aux morts et dans la presse locale, l'offrande d'une gerbe peut être un ferment de patriotisme. Les sections qui donnent un rôle aux enfants (Paris, Trégor), celles qui chantent la Marseillaise en chœur (Morbihan, Puy de Dôme) ou la font jouer par un disque (Aube), donnent à l'assistance un sujet de réflexion.

En l'an 2000 nos expositions n'ont pas attiré la population scolaire, faute sans doute d'une préparation locale suffisante. Les maîtres se retranchent derrière la loi des 35 heures pour ne pas être disponibles le samedi et n'acceptent pas de modification de programme en semaine. C'est à l'autorité qui demande l'exposition de sensibiliser le futur public.

A l'échelon municipal, l'érection de monuments et le baptême de voies publiques se succèdent. Ils témoignent de relations souvent bonnes entre l'ANAI et les collectivités publiques.

Une activité qui se développe est le soutien apporté par l'ANAI aux travaux universitaires. Le siège reçoit assez fréquemment la visite d'étudiants, qui sollicitent des conseils pour l'élaboration de leur maîtrise d'histoire. A travers eux nous mesurons que l'Indochine est toujours vivante, non pas limitée à quelques souvenirs de guerre, mais dans l'ampleur de ses civilisations, française et indigènes. Les étudiants demandeurs sont parfois apparentés à des militaires, parfois non. Dans tous les cas ils manifestent l'intérêt que portent aussi à l'Indochine leurs professeurs directeurs de thèse.

### ENTRAIDE

L'entraide des anciens d'Indochine est la mission des sections ou des comités, structures de proximité. Elle s'exerce dans la discrétion, par des visites aux nombreux malades ou des correspondances de vacances avec ceux qui ne peuvent pas quitter leur domicile. Elle est limitée par la discrétion des malades eux-mêmes.

Elle se traduit souvent par une assistance administrative pour guider la rédaction et l'envoi de dossiers. Faute de crédits elle ne prend que très rarement la forme d'un secours financier. Mais l'ONAC, aux conseils desquels siègent de nombreux présidents, est accessible aux misères que nous lui signalons.

Notre section d'ANAI-Parrainage tend un lien entre plusieurs centaines de nos membres et les enfants vietnamiens, cambodgiens, laotiens des régions dans lesquelles ils ont

résidé ou voyagé. Ainsi se concrétise notre affection pour l'Indochine de notre jeunesse. Les dons recueillis sont affectés soit au parrainage individuel soit au soutien de l'œuvre.

D'autres associations bénéficient de la générosité des membres de l'ANAI. Citons, par exemple, le Frangipanier, œuvre bretonne qui aide des écoles et des hôpitaux au Laos, les Frères des Écoles Chrétiennes à Saigon et à Bien Hoa, qui sont soutenus par la section des Pyrénées Orientales, les Oeuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saigon, auxquelles participe la section du Rhône.

Certaines sections travaillent sans intermédiaire: les Pyrénées Orientales dans un village de Càn Tho, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang et au Centre de Chirurgie de la lèpre de Saigon.

Le parrainage d'adultes s'exprime aussi par des stages en France. Le Béarn et le Rhône ont reçu des Vietnamiens, l'Ille et Vilaine des Laotiens, le Languedoc des Cambodgiens. Les Yvelines parrainent l'Association Fraternité Chrétienne qui accueille des médecins pour leurs études. L'accompagnement de ces stagiaires, au moins dans leurs débuts, est un acte fondateur des futures relations franco-indochinoises.

Il faut signaler l'action conjointe des sections du Rhône et des Yvelines, à l'initiative du Médecin-Colonel Nguyễn, administrateur de l'ANAI, qui a permis à une petite vietnamienne de venir faire soigner à Lyon une maladie très grave.

En France d'ailleurs les problèmes des réfugiés d'Indochine ne sont pas totalement réglés. Nous sommes attentifs à l'évolution des anciens combattants vietnamiens que nous avons fait venir avec leur famille. Pour eux la naturalisation est un honneur légitime, mais c'est également le moyen de décrystalliser leur pension (qui augmente alors de 3,14 à 80 F le point). Le mauvais esprit des employés de préfecture a retardé de nombreux dossiers pendant deux, voire quatre ans. Certains demandeurs sont morts dans l'attente; nous assumons la situation des veuves.

La situation des épouses n'est d'ailleurs pas assurée. La plupart d'entre elles sont âgées, isolées, incapables de soutenir une conversation en français avec un fonctionnaire. Elles ont abandonné leur demande de naturalisation pour ne pas retarder celle de leur mari. Au décès de celui-ci elles ne pourront pas prétendre à la réversion d'une éventuelle pension. Le sort de ces femmes est une préoccupation pesante, notamment pour les présidents de l'Aube et de la Franche Comté.

L'ANAI a souvent l'impression de payer les dettes de la France. A Troyes elle verse l'équivalent d'une retraite du combattant à un sous-préfet thai, chevalier de la Légion d'Honneur pour services exceptionnels de guerre, qui ne peut obtenir la carte du combattant parce qu'il n'était pas militaire. Au Vietnam elle fait parvenir des secours à des mutilés de guerre.

### FONCTIONNEMENT

L'ANAI est une Grande Unité en bon état mais sans réserves.

Elle remplit ses missions et s'acquitte de ses tâches malgré leur nombre et leur complexité. Elle s'efforce d'ajuster centralisation et décentralisation.

Son rayonnement est appréciable. Vis-à-vis des pouvoirs publics elle constitue la référence pour les questions d'Indo-

chine. Dans les milieux du Sud-Est Asiatique en France elle représente la garantie de sécurité.

Le Bulletin de l'ANAI est à la fois un excellent vecteur d'influence et un trait d'union amical.

Les Présidents de Section sont équilibrés, dynamiques et dévoués. Plusieurs souhaitent leur relève, mais leur succession est difficile à assurer dans une tranche d'âge plus jeune.

Le siège national est bien équipé; son informatique a été renouvelée en 2000.

Mais les effectifs baissent inexorablement. Les anciens combattants d'Indochine, civils et militaires, disparaissent chaque année, et le recrutement d'amis plus jeunes n'a pas encore donné les résultats escomptés. Notre budget en subit les conséquences.

La mobilité des adhérents diminue. La création de nouveaux comités, chaque fois qu'un président potentiel est disponible, vise à décentraliser les lieux de réunion. Parallèle-

ment, pour les assemblées départementales, les rassemblements régionaux, les pèlerinages ou les excursions, de nombreuses sections affrètent des autocars.

\*\*\*

Depuis le Souvenir Indochinois de 1917, l'ANAI a toujours mis son point d'honneur à réunir civils et militaires, Métropolitains et Indochinois, de toutes les périodes, en vue d'une action de mémoire et d'entraide. La tâche n'a jamais été simple; à certains moments elle était envenimée par les querelles politiques françaises, vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes. Aujourd'hui où les témoins atteignent la sérénité, c'est leur âge qui pourrait être un frein. Mais le mouvement est lancé: en France la jeunesse qu'il faut instruire, là-bas celle qu'il faut secourir ont placé leur espoir en nous. Continuons à porter la hotte de l'amitié.

## RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PARRAINAGE

Pour l'année 2000, les parrainages représentent 67 % des sommes encaissées, les dons 31 %, les frais de gestion 2 %.

**Les Parrainages.** Leur fonctionnement n'a pas changé. Trois fois par an nous donnons des nouvelles de l'enfant (photos, dessins, bulletins scolaires, santé). Les parrains correspondent avec les responsables de l'enfant. Cette année encore, beaucoup d'entre eux sont allés sur place rendre visite à leur filleul. Les petits enfants d'il y a dix ans deviennent grands, plusieurs dizaines d'entre eux se sont installés dans une profession après leurs études. Nous les avons emmenés vers leur vie d'hommes ou de femmes responsables et capables de gagner leur vie. Leurs parrains acceptent pour une grande majorité de prendre un nouveau petit filleul. Parmi nos grands parrainés partis il y a un ou deux ans, quatre se sont mariés cette année et nous ont fait part de leur bonheur. Malheureusement, trois enfants parrainés sont décédés: un a été tué dans un accident, un autre par une mine au Cambodge et le troisième est mort d'une leucémie.

**La Banque de l'Espoir** se développe. Cette aide très efficace permet en une seule intervention pour une somme minime (entre 500 F et 1500 F) de remettre à flot une famille entière. Les résultats obtenus sont excellents: 98 % de réussite.

**La Banque du Cœur.** Cette année, quatre opérations du cœur ont été réussies. Nous travaillons avec l'Institut du Cœur à Saïgon où 2000 personnes attendent une opération. Merci à tous ceux qui nous aident à rassembler les sommes nécessaires à ces interventions, notamment les sections des Bouches du Rhône et de Lot-et-Garonne, et la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

### Réparations, constructions, entretien.

**Ba Thuy:** construction de quatre petites maisons individuelles pour les orphelins vivant sous des bâches en plastique ou des abris de fortune. Deux ont été livrées en juillet 2000 et les deux autres à la fin de l'année.

**Hoa Ninh:** le village a été détruit en grande partie lors des inondations fin 1999. En 2000 nous avons financé une dizaine de maisons. Six sont encore en construction.

**Plei Ku:** construction d'une garderie-école financée par la section de la Manche.

**Soc Trang:** réhabilitation de la petite école de Tra Men

construite par A.N.A.I. Parrainage pour les enfants cambodgiens de la région.

**Sa Dec:** achat de lits, couvertures et moustiquaires et réhabilitation des dortoirs.

**Phu Son:** financement du laboratoire du dispensaire: aménagement intérieur, achat du microscope et du matériel nécessaire aux examens. Construction d'une porcherie.

**An Hoa:** construction d'un mur de séparation avec la rue et mise en place de jeux éducatifs grâce à la section de Charente Maritime.

**Battambang:** construction en cours d'une petite école financée par la section du Morbihan à Badah et participation à la construction de celle de Soao mise en service en avril 2000.

**Vientiane:** entretien, peinture après inondations de l'école de Ban Hongké.

### Aides diverses.

**Phu My:** la nouvelle garderie - école de jour, aidée par l'ANAI, permet aux parents d'exercer un travail dans la journée.

**Duy Son:** prise en charge de cette petite école pour payer les professeurs et assurer un repas aux enfants.

**Kon Tum:** aide aux lépreux et à leurs villages pour la nourriture, les médicaments et l'entretien du dispensaire. La section des Landes nous a beaucoup aidés dans cette tâche lourde. 17 300 personnes ont été soignées en 2000.

**Phu Son:** le dispensaire mis en service en 1995 a soigné 14 200 personnes en 2000.

**Long Toan:** le dispensaire mis en service en juillet 1999 a soigné 13 800 personnes en 2000.

**Thanh Hoa:** quinze familles prises en charge.

**Thuy Hoa:** démarrage d'un projet dans le village de Hoi Chau pour une aide aux familles nombreuses de nos enfants parrainés. Tout d'abord une formation pour adultes, puis une aide à la reconversion (nouveau métier, nouvelle activité).

**Da Nang et sa région:** prise en charge de nombreuses familles ayant tout perdu dans les inondations et qui grâce à un élevage ou à un nouveau bateau de pêche peuvent retrouver leur autonomie financière.

## DATE A RETENIR

**Dimanche 2 septembre 2001 à 18 heures 15.**

L'Association "Citadelles et Maquis d'Indochine" et la Fédération des Réseaux de Résistance en Indochine raviveront la flamme sous l'arc de triomphe de l'Etoile.

Ces associations ont le privilège de célébrer ainsi chaque année l'anniversaire de la capitulation du Japon, qui mit fin à la Deuxième Guerre Mondiale.

**Samedi 9 mars 2002 à 18 heures 15.**

L'ANAI ravive la flamme sous l'arc de triomphe de l'Etoile pour commémorer la résistance franco-indochinoise à l'agression japonaise de 1945.

## BULLETIN PROVISOIRE D'ADHÉSION 2001

NOM .....

Prénom .....

Adresse .....

Code Postal .....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 120 F + 10 F pour la première inscription, 15, rue de Richelieu 75001 Paris.

*Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte*

## PALMARÈS DES SECTIONS EN 2000

### GRANDES EXPOSITIONS AUTONOMES

Crest (1 - 28 février), exposition de l'ONAC de l'Ardèche.

Perpignan (4 - 9 mars), exposition du Souvenir Français.

Châtellerauld (5 - 12 mars), exposition de la Section des Deux-Sèvres.

Canet en Roussillon (5 - 9 octobre), exposition du Souvenir Français.

Sainte-Savine (5 - 7 novembre), exposition de la Section de l'Oise.

Faulquemont (19 - 26 novembre), exposition de la Section de la Moselle.

### PARTICIPATION A DES EXPOSITIONS

Nord (29 - 30 janvier), Gironde (24 - 27 février), Ille et Vilaine (31 mars),

Languedoc (2 - 6 mai), Drôme-Ardèche (4 mai), Landes (17 juin), Val-de-Marne

(9 septembre), Languedoc (10 septembre), Ille-et-Vilaine (22 septembre), Gironde

(9 - 16 novembre), Hainaut (10 - 14 novembre).

### CYCLES DE CONFERENCES

Ille-et-Vilaine, Languedoc.

### CONFERENCES

Bouches-du-Rhône (2), Charente-Maritime, Drôme-Ardèche (2), Gironde (2),

Hainaut, Landes, Loire-Atlantique, Haute-Marne, Morbihan, Pays Basque, Puy-

de-Dôme, Yvelines.

### CAUSERIES SCOLAIRES

Gironde, Languedoc.

### PROJECTIONS DE FILMS OU DE PHOTOS

Aube, Franche-Comté, Gers, Landes, Morbihan.

### PARTICIPATION A DES CEREMONIES EXCEPTIONNELLES

A Vannes le 4 mars: Morbihan, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique.

A Dinan le 7 mai: Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor.

A Phu Oc le 19 juin: Charente-Maritime.

### PELERINAGES

Au Mont Valérien: Paris-Hauts de Seine (19 novembre); à Notre Dame de Lorette:

Nord (4 juin); à Fréjus: Bouches-du-Rhône (19 octobre), Haute-Garonne (25

- 28 octobre); à l'Arc de Triomphe (4 mars) et au Jardin du Souvenir Indochinois

(2 novembre): Paris-Hauts de Seine, Val-de-Marne, Yvelines, Essonne, Aube.

### INSCRIPTION SUR UN MONUMENT AUX MORTS

Bouches-du-Rhône, Cambrésis, Côtes-d'Armor (2), Orne, Pyrénées-Orientales (3).

### INAUGURATION DE MONUMENT OU DE RUE À LA MÉMOIRE DE COMBATTANTS D'INDOCHINE

Bouches-du-Rhône, Drôme-Ardèche, Essonne, Nord (3), Bas-Rhin, Yonne (2).

### VISITE AUX ISOLÉS

Bouches-du-Rhône, Deux-Sèvres, Franche-Comté, Hainaut, Moselle, Pays Basque.

### AIDE ADMINISTRATIVE AUX RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Aube, Franche-Comté, Languedoc.

### LIAISONS AVEC DES ASSOCIATIONS INDOCHINOISES EN FRANCE

Aube, Bouches-du-Rhône, Franche-Comté, Haute-Garonne, Gironde, Ille-et-

Vilaine, Languedoc, Loire-Atlantique, Morbihan, Moselle, Puy-de-Dôme, Pyrénées-

Orientales, Rhône, Yvelines.

### ACTION EN INDOCHINE

Action directe: Section de Parrainage.

Action par intermédiaire: Charente-Maritime (Chau Son), Côtes-d'Armor (Jeunes

Pousses), Franche-Comté (SOS Cambodge), Gers (Pharmaciens sans frontière), Ille-

et-Vilaine (Frangipanier, France Solidarité Cambodge et Médecins Laotiens en Fran-

ce), Pyrénées-Orientales (Frères des Écoles Chrétiennes), Rhône (Ordre de Malte),

Trégor (Bretagne - Vietnam et Frangipanier).

Les tableaux suivants sont extraits des rapports de l'expert comptable, commissaire aux comptes, en date du 13 avril 2001

## COMPTES DU SIÈGE DE L'ANAI

	2000	1999
<b>Emplois</b>		
Bulletin	258 300	265 700
Charges salariales	330 300	338 300
Secours distribués	47 700	75 400
Coût des manifestations	87 400	125 900
Retour aux sections	48 900	24 500
Achat de livres, etc.	19 600	40 500
Fonctionnement	139 300	140 000
Informatique	34 900	11 400
<b>Total des emplois</b>	<b>966 400</b>	<b>1 021 700</b>
<b>Ressources</b>		
Cotisations et dons	896 100	788 900
Subventions	35 000	64 500
Ventes de livres, etc.	56 500	46 300
Publicité	6 300	11 700
<b>Total des ressources</b>	<b>993 900</b>	<b>911 400</b>
<b>Trésorerie</b>		
Comptes chèques	142 600	77 600
CNE et Sicav monétaires	128 900	167 400
Sicav long terme	56 700	0
<b>Total disponible</b>	<b>328 200</b>	<b>245 000</b>

## COMPTES DE LA SECTION DE PARRAINAGE

	2000	1999
<b>Emplois</b>		
Actions en Indochine	1 257 300	1 202 700
Frais et déplacements	34 500	17 500
<b>Total des emplois</b>	<b>1 291 800</b>	<b>1 220 200</b>
<b>Ressources</b>		
Dons de toutes provenances	1 297 500	1 224 600
<b>Trésorerie</b>		
Comptes chèques	23 700	6 000
CNE et Sicav	12 100	35 500
<b>Total disponible</b>	<b>35 800</b>	<b>41 500</b>

## NOTRE TRÉSORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1<sup>er</sup> janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national. Le taux de la cotisation pour 2001 est encore de 120 F.

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Le siège national émet les reçus fiscaux correspondants.

Les donateurs de 200 F et plus peuvent aussi déduire de leurs impôts 50 % du montant de leurs dons par l'intermédiaire de la Fondation de France. La procédure est simple :

– établissement d'un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

– envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu fiscal.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

André Schneider-Maunoury



Sa Majesté Khai-Dinh, Empereur d'Annam.

Je vous ai dit quelle était la piété de l'Empereur d'Annam. D'un bout de l'année à l'autre, le Ministère des Rites veille à ce que soient fêtés les anniversaires essentiels et à ce que les honneurs soient rendus à tous les êtres invisibles suspendus sur notre humanité.

Un jour de fête à Hué permet naturellement d'apprécier toutes les élégances traditionnelles et de goûter avec plénitude le charme de la cité souveraine. C'est le cas pour le Du Xuan, la Promenade du Printemps. Escorté des princes, des mandarins civils et militaires, de sa garde d'honneur, l'Empereur, porté en chaise, parcourt sa capitale "pour plaire à ses sujets" indiquent les ordonnances. C'est une débauche de costumes magnifiques, de soies aux couleurs chatoyantes, d'ors, de parasols rouges, d'étendards symboliques, de dais laqués, d'oriflammes vifs, d'instruments archaïques. Les somptueux états-majors défilent tandis que résonnent les tambours et les gongs. Suivent les soldats en tunique rouge avec des sabres, des haches, des lances, des bâtons de "bon augure".

Placide, impeccable, majestueux comme une statue antique, l'Empereur est promené sur l'une et l'autre rive du Fleuve des Parfums, au milieu de l'admiration craintive de ses sujets. Il communique avec le Ciel et la Terre. Il demande que tous les éléments soient favorables et que les futures récoltes soient belles. Il appelle toutes les bénédictions divines sur son peuple.

D'autres fêtes comme la fête du Têt – premier jour de l'an annamite – exigent des

# L'anniversaire de l'empereur

hommages au monarque dans l'intérieur du palais. Des offices sont aussi célébrés dans les pagodes et les temples impériaux. Les aliments et les substances consacrés sont présentés aux mânes des ancêtres. Puis, devant la salle du Trône, ont lieu les grandes prosternations des mandarins.

Une manifestation des plus remarquables au point de vue rituel n'a lieu que tous les trois ans sur la rive droite du Fleuve des Parfums, au sud de Hué. Là s'élève le Tertre du Ciel – le Nam Giao – qui comprend quatre enceintes en maçonnerie formant autant d'esplanades. L'Empereur s'y rend en grande pompe avec un cortège représentant les trois corps d'armée – environ deux mille hommes – et avec tout l'attirail de parade. Il est porté sur un char que traîne un éléphant flanqué de deux porteurs de flabelli et escorté de deux rangées de cavaliers. Des actes de purification ont lieu, des danses rituelles sont exécutées, le vin est répandu en l'honneur du Ciel et de la Terre. Un jeune buffle est brûlé avec du bois de pin dans une grande cuve de maçonnerie, des mets agréables sont présentés à la divinité, des pièces de soie sont déposées sur les autels. Par des prières et des sacrifices on se concilie ainsi les Génies. L'Empereur lui-même officie, fait des prosternations, tend le jade, l'encens, la nourriture, le vin au Ciel et à la Terre.

**L'Empereur lui-même officie, fait des prosternations, tend le jade, l'encens, la nourriture, le vin au Ciel et à la Terre.**

déroulèrent les diverses cérémonies. Cela vous donnera peut-être une idée plus vivante de cette Cour d'Annam si lointaine et si pittoresque.

Selon l'usage, l'Empereur avait, dès le matin, envoyé au Résident supérieur une escorte de cavaliers, armés de la lance portant oriflamme aux couleurs françaises. Montés sur des petits chevaux fringants, ces cavaliers étaient revêtus d'une tunique rouge et de culottes blanches, tandis que leurs mollets étaient enserrés dans des bandes également de couleur de vermillon. Nous voilà partis en landau pour le palais impérial avec cette escorte caracolant devant nous. Nous pénétrons dans la citadelle. Puis, la première porte du palais franchie, un mandarin est planté là pour recevoir le représentant de la nation protectrice. Tout le monde se range derrière lui et l'on se dirige vers la salle du trône. Les gardes de l'intérieur, habillés comme nos cavaliers de la première escorte, précèdent le cortège français. Mais leur troupe

est renforcée de flûtistes qui ponctuent notre marche. La salle du trône, dite "Salle de la Grande Paix" (Thai Hoa Dien), rouge

et or, est au fond de la cour dallée où sont rangés, à droite et à gauche selon les rites, tous les mandarins d'Annam. Nous passons entre cette double haie de personnages en costumes d'apparat, qui se tiennent – pour ainsi dire – au garde-à-vous, et nous gravissons posément les degrés qui mènent à cette salle fameuse. L'empereur Khai Dinh est là, en retrait, sur son trône aux dragons d'or entre les colonnes de bois laqué, dans une demi-clarté. Seul, impassible, figé, il attend. Il est enveloppé de la simarre de soie jaune où les broderies représentent encore le dragon et où les pierreries abondent. Ses pieds sont chaussés de bottes mandarinales chinoises. Dans ses mains jointes il tient un "maintien" d'ivoire, le "hot" qui décèle sa puissance et son rang. Sur sa tête repose une sorte de chapeau, tiare assez compliquée, qu'il a lui-même composé et où tremblent diamants et pierres précieuses.





Sa Majesté l'Empereur d'Annam et ses Ministres (les "Quatre Colonnes de l'Empire").

La figure du monarque, ivoirine, se détache de cet ensemble comme une figure de cire d'une exquise aristocratie dans laquelle les deux yeux semblent seuls vivants et, par moments, luisent plus ardemment. Il est de règle, qu'en pareille occurrence, l'Empereur conserve une attitude absolument dégagee des liens de ce monde. Il importe que ses regards dépassent la foule des mortels et se perdent dans la contemplation de l'infini. Etant en communication avec le Ciel il ne saurait adresser une œillade personnelle à qui que ce soit sans manquer gravement à l'étiquette. Parfois, même, il baisse les paupières et donne l'illusion qu'il est complètement figé dans son rêve sans plus d'attache avec la réalité extérieure.

A part les hauts fonctionnaires français, les Princes du Sang, le ministre des rites et le ministre de la guerre, personne n'a pénétré dans la salle du trône. Tout d'abord, le résident supérieur présente les vœux du gouvernement français à Sa Majesté et prononce une courte allocution de circonstance, aussitôt traduite par un interprète. Impassible toujours, l'Empereur écoute. Le compliment terminé, il se lève et y répond en quelques phrases sur un ton chantant et selon une cadence précise. Ensuite, il se rassied et reprend sa pose. C'est que les grands Laïs, les grands saluts rituels, vont commencer... Nous, les Français, nous nous reculons jusqu'au mur, sur la gauche, pour ne pas intercepter une partie des prières qui vont monter vers le souverain, ce qui serait contraire aux rites !

Je regarde les mandarins assemblés – les neuf classes de mandarins – qui sont la

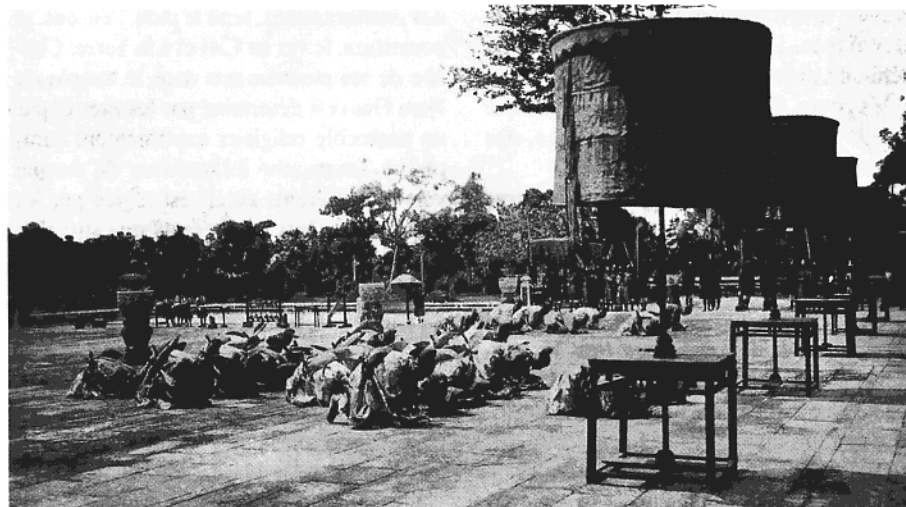
parure intellectuelle et la force morale du pays d'Annam. A droite, face à l'Empereur, sont rangés les mandarins civils au premier rang desquels on distingue, portant la tunique jaune, la Troisième et la Quatrième Colonne de l'Empire (le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur). Derrière eux se tiennent les sous-secrétaires d'Etat, les dignitaires ayant rang de Tong Doc et, à leur suite, les fonctionnaires de moindre importance. A gauche, voici les mandarins militaires et à leur tête, ayant droit à la tunique jaune, les deux plus hauts dignitaires, maréchaux d'armées. Les généraux sont alignés selon leur grade et leurs états de service. Tout cela est réglé d'après le plus sévère protocole.

Le costume et les insignes de chacun indiquent le degré de noblesse et la valeur

de la fonction. La coiffure, sorte de mitre d'or d'origine chinoise, est rituelle. C'est de la Chine qu'ont du reste été importés ces broderies, ces dessins symboliques, ces soies merveilleuses dont les tons, malgré leur vivacité, ne sont jamais choquants. Les neuf classes de mandarins ainsi groupées forment des gammes inouïes de bleu, d'or, de vert, de jaune. C'est un papillonnement de couleurs, qui ne heurtent point la vue. Dans la lumière d'Extrême-Orient les reflets changeants de ces costumes étranges captivent les regards sans les éblouir. De chaque côté des mandarins sont groupés les hérauts de la cour, habillés de tuniques jonquille, qui prononcent les commandements rituels. Leurs cris ressemblent à de longs et mélancoliques appels. On dirait presque d'une lamentation s'élevant dans un silence impressionnant : "Agenouillez-vous ! Prosternez-vous et adorez ! Levez-vous !" ordonnent-ils. Et l'on n'entend plus que le bruissement des soies. D'un même geste, sous les feux brûlants du soleil, les deux cents mandarins piquent du nez contre terre. Ils restent ainsi la face touchant le sol pendant le temps fixé par l'usage, dans l'attitude de l'adoration absolue. "L'esplanade, a remarqué un artiste, M. Gras, semble jonchée de pétales effeuillés de fleurs merveilleuses".

Quelle que soit leur qualité, quels que soient leur âge et la blancheur de leurs cheveux, les mandarins demeurent anéantis devant l'Empereur attendant que les hérauts annoncent qu'ils peuvent se relever. Le ministre de la guerre et le ministre des rites désignés cette année pour assurer le service – on les change à chaque cérémonie – surveillent et vérifient la discipline des Laïs du haut des degrés les plus élevés. Le Prince Héritier, paré d'une tunique rouge cerise, ne s'agenouille pas en même temps que les mandarins. Il attend que ceux-ci aient rendu leur hommage et, à son tour, il vient se poster en face de son père pour se prosterner rituellement.

Les "lays" ou prosternations rituelles.



Pour compléter le décor il y a des mandarins en retraite de toutes les classes en tunique bleue et pantalon cramsoi qui ont le devoir d'assister aux Laïs. A moins d'être tout à fait impotents, ils n'y manquent pas. Pour la cérémonie on a aussi amené les chevaux d'honneur – blancs c'est la couleur obligatoire – sous les housses de soie, et les éléphants au splendide caparaçon. On a sorti les bannières, les parasols, les armes sacrées. Tout ce qui symbolise l'antique civilisation d'Annam réapparaît en ce jour solennel. En plein XX<sup>ème</sup> siècle, le spectacle de telles scènes est vraiment prodigieux. Un coup de canon annonce que la série des Laïs est terminée, quand, par dix fois, les neuf classes de mandarins ont heurté la terre du front.

L'Empereur se lève. La cérémonie prend alors un tout autre caractère. S.M. Khai Dinh passe dans le salon situé derrière la Salle du Trône et, aux accents de la Marseillaise que joue la fanfare de la cour, il offre du champagne au représentant de la France et aux grands fonctionnaires français et indigènes. Cet intermède jure avec le programme précédent. Il semble paradoxal de revenir aussi subitement aux mœurs occidentales, dans ce palais où tous les personnages sont chargés d'ornements dessinés selon la mode séculaire. Tout à coup, éclate une pétarade formidable. Afin d'éloigner les mauvais esprits, les serviteurs de la cour font partir des pétards à qui mieux mieux. On croirait des feux combinés de mitrailleuses et de grenades, tant le bruit devient assourdissant. A la bonne heure ! Nous voilà derechef dans la coutume annamite. Et si les mauvais esprits ne s'éloignent pas à toute vitesse devant cette attaque brusquée, c'est qu'ils sont surnaturellement aguerris.

Le soir, du haut de la porte du Sud, le Ngo Mon, porte principale du palais sur



Musiciens annamites en costumes de fête.

laquelle ont été installées des tribunes, l'Empereur assiste à une représentation théâtrale en plein air. Les acteurs les plus réputés de la ville jouent sur l'esplanade réservée qui s'étend devant cette entrée monumentale. Contenue par les gardes, la foule forme un immense carré et cherche à ne rien perdre du spectacle. D'abord, les artistes miment une scène pour présenter au monarque des vœux de longue vie et de prospérité. Ensuite, ils s'attaquent à la pièce principale, toujours empruntée au vieux répertoire chinois.

Les heures passent et la nuit asiatique arrive brusquement. Aussitôt, mille et mille lampions s'allument. Tout le palais, toutes les portes, tous les murs sont décorés de petites flammes tremblotantes. La belle nuit

ardente enveloppe les jardins et le chœur immense des insectes commence sa chanson qu'accompagnent les couplets des vieux acteurs annamites. Il est impossible de ne pas goûter le charme pénétrant de cette fête que tout concourt à rendre belle : la nature, le mystère des lieux, la voix du passé. Le temps coule dans l'enchantement. Maintenant, la pièce chinoise est terminée et les lumignons – faute d'huile – se

sont éteints un à un, mais les cigales continuent leur musique et toute la jungle ailée les soutient. Elles prolongent la fête et, jusqu'au jour, elles répètent en leur langage la joie de vivre au pays de S.M. Khai Dinh !

François de Tesson  
Dans l'Asie qui s'éveille, 1925

## NECROLOGIE

L'ANAI fait part du décès des personnalités suivantes, qui l'honoraient de leur amitié.

**Monseigneur André - Réginald JACQ,**  
Décédé à Paris le 2 mai 2001 à l'âge de 95 ans.

Dominicain, missionnaire en Indochine de 1936 à 1975, évêque coadjuteur de Lang Son. Pendant vingt ans il avait présidé la messe du 9 mars aux Invalides.

**Le Colonel Louis d'HUMIERES,**  
décédé en Auvergne le 9 avril 2001.

Délégué pour le Cantal du Comité National d'Entraide pour les réfugiés d'Indochine, il avait notamment conduit une expérience d'implantation agricole de réfugiés hmongs dans les Cévennes.

**Le Colonel Hubert FOUCHER,**  
décédé à Sète le 19 mars 2001.

Commandeur de la Légion d'Honneur, douze fois cité, il a contribué à la fondation de la Section de l'ANAI du Languedoc.

**Le frère Pierre TRAN VAN NGHIEM,**  
décédé à Paris le 5 avril 2001 à l'âge de 93 ans.

Après avoir enseigné dans les écoles de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, de Hanoi (Puginier), de Hué (Pellerin), de Dalat (Adran), de Saigon (Taberd), il a fondé en France l'association Alder (association lasallienne d'entraide pour les réfugiés), spécialisée dans le soutien scolaire des enfants de réfugiés vietnamiens.

**Le Colonel Bernard CHAROUSSET,**  
décédé en Gascogne le 27 avril 2001.

Commandeur de la Légion d'Honneur, il était délégué pour le Gers de l'Association d'Entraide Parachutiste. Il s'est occupé des Montagnards du Commando d'Extrême-Orient retraités près de Auch.

# HISTOIRE DE LA CITADELLE CÔ-LOA

Au III<sup>ème</sup> siècle avant l'ère chrétienne, le seigneur Thuc-Phán, ayant vaincu le dernier des dix-huit rois Hùng, prit comme nom de règne An-Duong-Vuong, et changea le nom du pays Vân-Lang en Âu-Lac. Il entreprit de bâtir la nouvelle capitale dans la région de Phong-Khê. Cependant, chaque fois qu'on avait fini d'élever les murailles, celles-ci s'écroulaient. Des années passèrent et la citadelle n'était toujours pas sortie de terre.

Sur les conseils des sages, An-Duong-Vuong organisa une grande cérémonie pour demander aux Esprits célestes de lui permettre de bâtir sa capitale.

Ses incantations parvinrent au génie des Mers qui lui envoya la Tortue d'or, Kim-Quy. Après avoir pris connaissance des événements, la Tortue d'or indiqua que le sol sur lequel le roi avait choisi de construire sa capitale était habité par des esprits maléfiques. Grâce à ses pouvoirs magiques, la Tortue d'or chassa les démons. La capitale fut enfin bâtie. Les longues murailles suivaient une spirale

en s'élevant par étages successifs dessinant la forme d'une conque. Le roi lui donna le nom de Loa-Thành : la citadelle à la forme de conque.

Sa mission accomplie, la Tortue d'or s'appêta à regagner les flots. Avant de partir, elle arracha une griffe de ses nageoires, et la remit au roi en lui enjoignant de faire fabriquer une arbalète avec sa griffe comme gâchette. La griffe donna à l'arbalète un pouvoir terrible. D'un seul trait, elle pouvait tuer des milliers d'hommes. An-Duong-Vuong parvint ainsi à repousser toutes les attaques des armées de l'empereur chinois Tân-Thủy-Hoang, qui convoitait le royaume. A cette époque, l'empereur faisait élever la Grande Muraille de Chine pour se défendre des invasions venant de l'ouest, et il supportait mal la présence d'un royaume trop puissant dans les régions du sud.

Le général chinois Triêu-Dà chargé de la

conquête, comprenant qu'il ne pouvait vaincre par la force, entreprit de venir à bout du roi An-Duong-Vuong par la ruse. Il feignit de vouloir la paix, demanda en mariage la fille unique du roi, la princesse My-Châu, pour son fils Trong-Thủy. En signe de bonne volonté, il proposa même que son fils restât dans la capitale Loa-Thành en gage de non-agression. An-Duong-Vuong accepta, estimant que la paix avec un voisin aussi important était préférable à la guerre.

Trong-Thủy était un jeune homme plein d'esprit et de talent. My-Châu ne tarda pas

pourrait la retrouver. My-Châu indiqua qu'il lui suffirait de suivre les plumes d'oie de son manteau qu'elle sèmerait sur sa route.

Aussitôt que son fils lui apporta la bonne nouvelle, le général Triêu-Dà déclencha l'offensive. Bien qu'on lui annonçât l'approche de l'armée chinoise, le roi An-Duong-Vuong ne voulut faire aucun préparatif de défense et laissa l'armée de Triêu-Dà encercler la capitale. A la dernière minute, il sortit son arbalète et tira. Mais aucun soldat ennemi ne tomba. Il répéta tir sur tir, mais rien ne se passa. Il comprit alors que les pouvoirs de l'arme avaient disparu, et il prit la fuite.

Le roi prit sa fille en croupe et ils chevauchèrent par monts et par vaux, empruntant des chemins secrets. A sa grande surprise, le roi ne put semer les troupes chinoises qui le talonnaient toujours plus près. Acculé sur un promontoire dominant la mer, il invoqua alors les esprits des Eaux. La Tortue d'or apparut et lui cria : "Ton ennemi est juste derrière toi !".

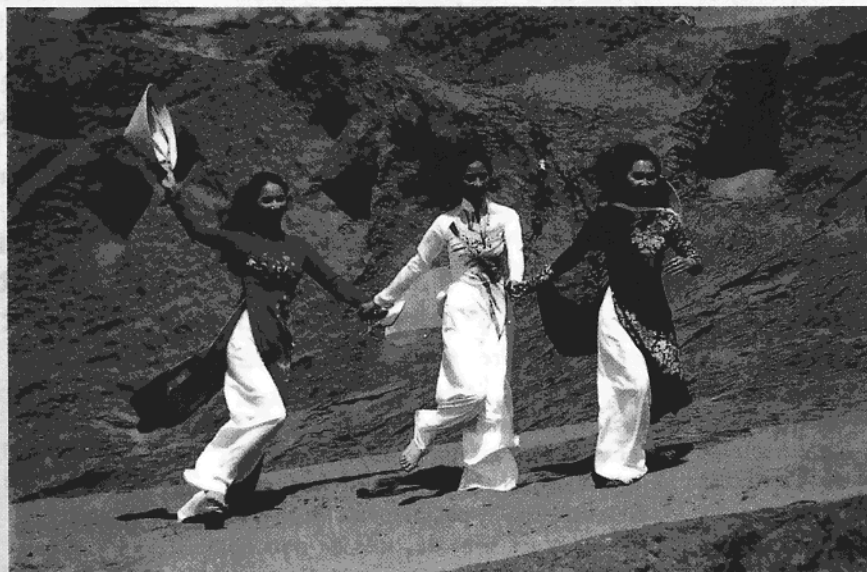
Voyant les plumes semées sur ses pas, le roi comprit la trahison de sa fille. Il lui trancha la tête, puis se laissa tomber dans les vagues.

Trong-Thủy arrivant sur les lieux, constata la mort de sa bien-aimée. Désespéré, il rentra à la citadelle et se jeta dans un puits.

On raconte que le sang de My-Châu, coulant dans la mer, se transforma en perles. Lavées dans l'eau du puits de la citadelle, elles prirent un éclat féerique.

Il y avait dans la région une sorte d'oiseau qui, jour et nuit, se perchait sur les murailles et criait : "Quôc-Quôc", "Mon pays, mon pays". C'était l'âme du roi An-Duong-Vuong qui pleurait la perte du royaume.

La citadelle Loa-Thành, que les Vietnamiens appelèrent Cò-Loa après sa chute, fut rasée par les Chinois. Les vestiges sont cependant encore visibles de nos jours.



Jeunes filles courant dans les vestiges de la Citadelle de Cò loa

## Daurade frite sauce gingembre

Préparation 15 minutes - Cuisson 15 minutes  
Pour 4 personnes

### Ingrédients

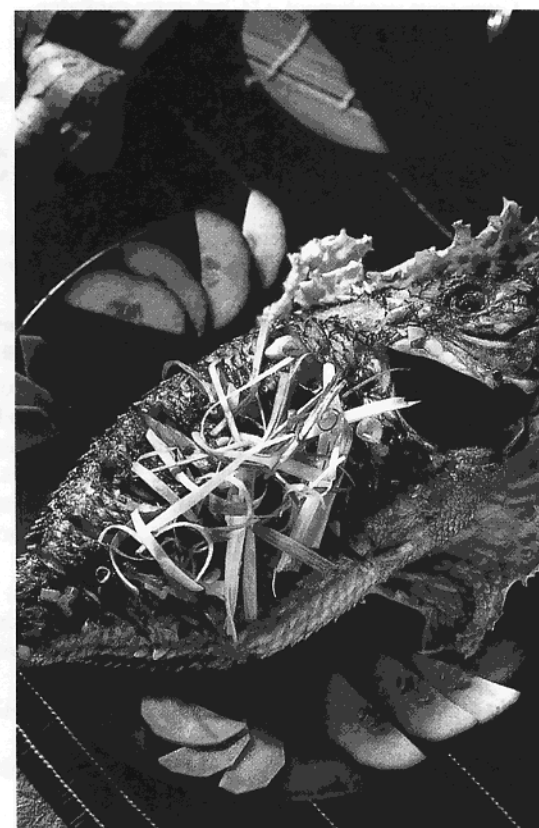
1 daurade royale (1,2 kg environ) ● 50 g de gingembre frais ● 1 gousse d'ail ● 3 cuil. à soupe de sucre ● 2 cuil. à soupe de piment rouge frais haché ● 3 cuil. à soupe de nuoc mâm ● 1 cuil. à soupe de vinaigre de riz blanc ● huile d'arachide.

### Préparation

Chauffez un peu d'huile dans une grande poêle et dorez la gousse d'ail finement hachée à feu moyen. Ajoutez la daurade et faites-la dorer 5 minutes de chaque côté.

Préparez la sauce : pelez et pilez le gingembre. Ajoutez le nuoc mâm, le vinaigre, le sucre, le piment haché et le gingembre. Mélanger bien.

Servez la daurade accompagnée de sauce au gingembre et de riz parfumé nature.



Restaurant Thaïlandais  
**PHETBURI**

M. et Mme PATHOUMVIENG

Membres de l'ANAI

31, bld de Grenelle  
75015 Paris  
Tél/Fax : 01.40.58.14.88  
Près de la Tour-Eiffel  
Métro Duplex  
ou Bir-Hakeim  
site :  
www.phetburi-paris.com



Cuisine authentique, cadre lumineux et élégant,  
service aimable, tables joliment dressées.  
Toutes vos réceptions à caractère familial  
ou associatif trouveront ici  
un salon où l'organisation de vos réunions  
est entièrement à votre disposition.  
(Fermé le dimanche)



Restaurant **CHEN**

Haute Gastronomie Chinoise

Etoile au Guide Michelin 1999

M. et Mme Chen seraient très honorés  
de votre présence au

**SOLEIL D'EST**

un des plus fins et des plus luxueux  
restaurants chinois en Europe.

Réservation : 01.45.79.34.34 - Fax : 01.45 79 07 53  
15, rue du Théâtre - 75015 Paris

**Christiane d'AINVAL - Les belles heures de l'Indochine française - Librairie Académique Perrin, 2001.**

Voici un ouvrage exceptionnel. L'auteur, épouse d'un ingénieur des mines au Laos, a été sensible comme nous à la beauté des paysages et à la gentillesse des habitants. Elle a relevé en outre la marque de la France dans tous les domaines de la vie et de l'activité. Comment, en moins d'un siècle, un si petit nombre de Français ont-ils pu laisser une telle empreinte sur l'Indochine entière ?

La réponse est ordonnée par chapitres, presque dans l'ordre d'arrivée sur le territoire : les missionnaires, les marins, les explorateurs, les pacificateurs, les administrateurs, les médecins, les professeurs, les ingénieurs, les agronomes, les négociants. Le passé antérieur est présenté avec un esprit de synthèse admirable, le passé plus récent fait l'objet de monographies avec des références de qualité, souvent inédites.

La guerre n'est pas l'objet de ce livre, qui cependant illustre bien le but initial de notre guerre : protéger l'harmonie des équipements et des personnes, sauver la communion des Français et des Indochinois.

C'est pourquoi l'attention des membres de l'ANAI est spécialement appelée sur ce livre, qui constitue l'un des plus beaux cadeaux à offrir autour de soi, à la fois pour faire plaisir et à la fois pour instruire : "Dis, Grand-Père, pourquoi étais-tu en Indochine ?".

**Bernard et Bernadette CHOVELON - Henri Mouhot, du pays des éléphants blancs aux temples d'Angkor - Librairie d'Amérique et d'Orient Jean Maisonneuve, 2001.**

De 1858 à 1861 un jeune naturaliste de Montbéliard explore le Siam, le Cambodge et le Laos. Il a laissé sa femme à Londres et meurt d'épuisement à Luang-Prabang sans l'avoir revue.

Avec un grand talent les narrateurs ont reconstitué son journal de marche d'après ses lettres. Nous pénétrons à leur suite dans les palais, les temples et les villages. Une carte, des dessins, des photos illustrent l'itinéraire physique et intellectuel.

Est-ce Henri Mouhot qui a découvert Angkor ?

**Pierre DUFOUR - La Légion en Indochine, 1945-1955 - Editions Lavauzelle, 2001.**

Magnifique album : grand format, papier glacé, photographies nombreuses dont certaines inédites.

L'ouvrage s'ouvre sur le poème du Capitaine de Borelli :

"Soldats qui reposez sous la terre lointaine  
"Et dont le sang versé me laisse des remords,  
"Dites-vous simplement : "C'est notre capitaine  
"Qui se souvient de nous et qui compte ses morts."

(A Tuyên Quang, le 3 mars 1885)

**Le Souvenir Français - Histoire d'une famille française à travers les combats pour la patrie et la liberté - Editions de Mars, 56 rue Félix Mathé, 03003 Moulins - 2000.**

Bande dessinée couvrant l'histoire de 1792 à 2000. Jolis dessins, pensée intéressante, belle présentation. A diffuser sans hésitation.

**Philippe PICHERAL - Résilience, un enfant dans la tourmente - Chez l'auteur : 30 rue Chauveau, 86000 Poitiers - 2001 - 100 F.**

Souvenirs d'un enfant de quatre ans débarqué à Saigon en 1940. Grâce à son père, officier de marine, la victoire navale de Koh Chang (1941) et les exploits du Commando Ponchardier (1945) sont bien décrits. Mais la captivité chez les Japonais puis chez les Viêt Minh serait le sujet de fond, si elle se racontait : "Je ne dirai rien des souffrances de ma mère, car on ne raconte pas ce qui n'a jamais été dit."

L'histoire se termine en 1946 sur un quai de Casablanca. "Un monsieur âgé et coiffé d'un élégant chapeau de paille me demanda : Es-tu mon petit-fils Philippe ? - J'ai mis ma main dans la sienne".

Préface du Général Pussiau, président de la section de l'ANAI de la Vienne.

("Résilience", d'après le dictionnaire Larousse, signifie : caractéristique de la résistance au choc).

## ANNONCE

L'Association des Sous-officiers de Réserve de Coulommiers et la section de Seine et Marne de l'ANAI organisent pour la deuxième fois un salon du livre historique militaire et civil à Coulommiers samedi 13 et dimanche 14 octobre 2001.

La Municipalité, le Conseil Général, l'Office Départemental des Anciens Combattants les soutiennent. Soixante écrivains sont inscrits.

Le premier salon, en novembre 2000, avait réuni cinquante auteurs.

Renseignements auprès de Christiane BRETT, n° 27 Les Neuillies, 77510 Doué, Tél : 01 60 22 50 78, Fax : 01 60 22 53 79.

## AVIS DE RECHERCHE

● M. Bernard de BUTTET, 19 chemin du Bray, 74940 Annecy le Vieux, recherche toute personne qui pourrait le renseigner sur le combat du 25 mars 1945 au col de Lao Tao, près de la frontière de Chine, où son frère, le Sous-Lieutenant Louis de Buttet, a été porté disparu.

● M. René THIBOUT, 21 rue des Acacias, 47300 Villeneuve sur Lot, recherche M. Pierre SIMONI, ancien caporal-chef au 11<sup>e</sup> RIC, Bataillon de Tay Ninh, en 1943 - 1945.

● M. CHENH CHAN SANG, 22 rue du Trou de Lièvre, 57070 Metz, recherche M. Patrick MUNIER, ancien artilleur au 1<sup>er</sup> RACM à Phu Liu (Bac Ninh) puis à Haiphong en 1953 - 1954.

● M. Philippe ZIMBERLIN, 194 rue de Courcelles, 75017 Paris, recherche toute personne qui pourrait le conduire à M. André FRAISSE, ancien administrateur de la France d'Outre-Mer à Thakhet et à Paksé de 1933 à 1946.

● M. André DELLOUE, 37 rue de la Côte Rouge, 27170 Beaumont le Roger, recherche l'Adjudant OLIVIERI et Andrée RODIER de la 1<sup>er</sup> BEO, ainsi que tout camarade présent à l'Hôpital Militaire 415 (pavillon d'urologie) à Cholon en 1945 - 1946 ou rapatrié sanitaire sur l'Eridan en mars - avril 1946.

# L'œuvre de la France en Indochine



L'œuvre de la France en Indochine se caractérise à la fois par le respect avec lequel elle a su maintenir les caractères fondamentaux des institutions politiques, économiques et sociales, et par l'esprit novateur qu'elle a apporté dans chacune de ses réalisations.

Novatrice, la France l'a été, car elle a créé l'Indochine de toutes pièces en partant de pays que ni leur histoire, ni leurs relations mutuelles, ni même leur structure économique ne semblaient destiner à s'unir. Elle en a fait une fédération harmonieuse et puissante, réalité qui, à l'heure actuelle, paraît si naturelle que l'on a peine à imaginer qu'elle n'existait pas il y a cinquante ans.

Respectueuse, la France l'a été, car cette nouvelle réalité n'a pas été acquise au détriment du caractère propre à chacun des royaumes composants. Peu de nations colonisatrices ont fait autant qu'elle pour connaître et préserver les civilisations indigènes. Aucun organisme scientifique ne s'est acquis des titres comparables à ceux de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Par ses fouilles archéologiques, elle a mis à jour des bijoux tels qu'Angkor sur les ruines desquels la forêt vierge s'était jalousement refermée. Elle a non seulement révélé et sauvé la civilisation khmère, mais retrouvé les vestiges des monuments chams, derniers témoignages d'une race rayée de l'histoire par la force des armes. Des pays annamites, le droit, les religions, les coutumes n'ont jamais cessé d'être étudiés avec un intérêt passionné. Des

recherches patientes auxquelles ont participé, avec les juristes français, les plus hautes autorités indigènes, ont abouti à l'élaboration d'un monument juridique dont il ne doit pas exister beaucoup d'équivalents dans les peuples coloniaux.

Ce respect s'est traduit, sur le plan politique, par la généralisation du régime du Protectorat, qui a restauré l'autorité des Etats protégés et les a amenés, dans le cadre de leur civilisation, aux progrès matériels et intellectuels qu'ils connaissent actuellement. Que ce soit au Cambodge ou en Annam, la France a respecté l'institution royale, autorité religieuse suprême et pouvoir temporel. Le Roi du

Cambodge et l'Empereur d'Annam, assistés d'un Conseil des Ministres, ont pu exercer leurs pouvoirs sur leurs provinces par l'intermédiaire de Mandarins, secondés, dans chaque district, par un Administrateur français. A la base, la commune annamite, institution originale et très démocratique, s'est vu confirmer tous ses privilèges et a pu continuer à s'administrer librement.

Toute la structure politique des pays indochinois a donc été conservée, mais elle était, à notre arrivée, trop statique. Elle ne favorisait pas l'évolution moderne et aurait abouti à une ankylose analogue à celle qui a si longtemps maintenu la Chine en dehors du progrès.

Une modernisation des cadres traditionnels a été entreprise et une Ecole mandarinale s'est proposé de former les nouveaux fonctionnaires annamites non plus en partant de l'étude scolastique de la doctrine confucéenne, mais d'un enseignement qui mêle harmonieusement les disciplines modernes aux sources profondes de la civilisation asiatique.

En même temps, dans le cadre purement français de la Fédération, des libertés nouvelles étaient offertes aux Indochinois. Le Conseil Colonial de Cochinchine, créé en février 1880, a reçu des représentants indigènes même non citoyens. En 1928, le Grand Conseil des Intérêts Economiques et Financiers, assemblée consultative à large représentation indigène, s'est vu accorder des pouvoirs délibérants sans cesse accrues en matière financière. Dans les villes enfin,





14. - SAIGON. - Les Halles Centrales

des Conseils Municipaux ont reçu, aux côtés des élus français, des indigènes dotés, bien que non citoyens, des droits d'élection et d'éligibilité.

A égalité de diplôme, les jeunes étudiants annamites ont été admis à concourir aux emplois administratifs français. C'est ainsi que, dans les cadres de l'Enseignement, de l'Assistance médicale, ou dans les grands corps du Gouvernement Général, le nombre des fonctionnaires indochinois n'a cessé de croître. A emploi égal ces derniers reçoivent les mêmes traitements que les fonctionnaires français.

Ce résultat a pu être acquis en si peu de temps grâce au développement de l'enseignement. Les écoles primaires pour un effectif de 3 500 instituteurs dont 2 000 indochinois, reçoivent actuellement 400 000 élèves par an. Ceux-ci peuvent ensuite choisir l'enseignement primaire supérieur largement réparti dans les Provinces de l'Union, ou l'enseignement secondaire français et franco-indigène donné dans les nombreux lycées de Hanoï, Saïgon ou Dalat.

Créée peu après la Grande Guerre, l'Université d'Indochine débuta par l'Ecole de Droit qui, transformée depuis en Faculté, s'est vu adjoindre une Faculté de Médecine. Une école des Langues Orientales, amorce de la Faculté des Lettres, a été fondée plus récemment. L'école des Beaux-Arts s'est efforcée de cultiver les qualités artistiques des étudiants annamites. Son enseignement inspiré par des maîtres français, tels que Tardieu, a permis l'écllosion de talents remarquables : Lê Pho, Vu Cao Dai ou Mai Thu, par exemple. De bonne heure, les jeunes Annamites, boursiers ou non, ont vu s'ouvrir devant eux les portes des facultés et des grandes écoles de France :

Polytechnique, Centrale, Ecole des Mines, en reçoivent chaque année, tandis que d'autres poussent leurs études juridiques ou littéraires jusqu'au Doctorat ou à l'Agrégation. Deux agrégés indochinois dispensent actuellement leur enseignement en Indochine.

L'Enseignement ne se limite pas aux disciplines théoriques. Des écoles d'Arts et Métiers forment déjà les agents de maîtrise et les cadres indispensables à la jeune industrie indochinoise.

Parallèlement, des écoles artisanales réparties sur tout le territoire s'attachent à retrouver les secrets d'un art en décadence et à en rénover les techniques.

Mais ces résultats, aussi admirables qu'ils soient, perdraient de leur signification s'ils n'étaient accompagnés d'un essor économique général. Les progrès culturels ne sont pas les seuls que l'on puisse mettre à l'actif de la France. Au point de vue économique, l'œuvre n'est pas moins belle.

A leur arrivée, les Français ont trouvé en Indochine une population resserrée dans l'étroit espace de deux deltas surpeuplés, ravagée par les luttes intérieures ou extérieures, appauvrie par les déprédations des pirates et l'usure acharnée des prêteurs chinois ou chettys, étranglée par l'absence et l'insécurité des communications intérieures et l'inexistence du commerce extérieur.

Tout était à créer. En 45 ans, deux millions d'hectares ont été ouverts à la culture. Les ingénieurs ont asséché les marais cochinchinois, creusé les canaux qui les ont reliés aux centres commerciaux et dont le réseau serré supporte à l'heure actuelle une navigation intense comparable, par le tonnage, à celle des voies fluviales françaises.

Ailleurs, des barrages construits parfois au prix de difficultés énormes ont

permis les doubles récoltes ou la mise en culture de terres en friche. Le Barrage du Day, magnifique réussite, le plus grand de ce genre au monde, permet deux récoltes là où autrefois le cultivateur avait peine à en obtenir une seule.

Mais la monoculture constituait un danger en période de crise ; aussi les efforts ont-ils tendu dès le début à multiplier les genres de culture. Le maïs, quasi inexistant il y a 50 ans, fournissait avant la guerre une exportation de 500 000 tonnes par an. Des plantations de théiers et de caféiers ont apporté de nouvelles richesses à l'économie indochinoise. La plus belle réussite française en matière de colonisation agricole est certainement due aux plantations d'hévéas dont la production suffisait à couvrir avant la guerre les besoins en caoutchouc de la France.

Surmontant le tout, des instituts de recherches agronomiques, des coopératives de production ont mis à la disposition des cultivateurs indigènes des techniques nouvelles et éprouvées ainsi que des capitaux dont les taux d'intérêt normaux contrastaient avec les prêts usuraires auxquels ils étaient accoutumés et qui les conduisaient inéluctablement, autrefois, à la misère.

Cette production, cependant, était inutile sans moyens de transport. Dès Paul Doumer un plan grandiose était élaboré et allait aboutir à la construction de 3 372 kilomètres de voies ferrées dont ces deux ouvrages magnifiques : le trans-indochinois qui, pour la première fois, reliait véritablement le Nord au Sud de l'Indochine et le chemin de fer du Yunnan, merveille technique dont les ponts « à arbalétrier » ou « de dentelle » lancés au-dessus de précipices impressionnants font l'admiration de l'étranger.

Parallèlement, le réseau routier s'étendait sur toute l'Union, débloquent des régions autrefois repliées sur elles-mêmes et, par l'incessant trafic de ses 20 000 véhicules (pour la plupart camions ou cars de transport en commun), mettait en contact des populations qui, sans cela, se seraient toujours ignorées.

Complétant le tout, les voies maritimes étaient aménagées et les observatoires et les phares qui s'étendent du Nord au Sud des côtes indochinoises guidaient la navigation et prévenaient les navires de l'approche des typhons si dangereux dans le Golfe du Tonkin.

Le génie de la France s'opposera toujours à la poursuite des seuls profits matériels et, si elle a édifié en Indochine une œuvre économique appréciable, elle a voulu rechercher en cela et avant tout le bonheur des indigènes qui s'étaient

placés sous sa protection.

Ceux-ci, comme tous les peuples asiatiques, étaient décimés, à notre arrivée, par les épidémies et les endémies tropicales. Dès 1885, l'assistance médicale fut organisée par le corps médical militaire. La lutte contre le choléra et la variole entreprise avec énergie amena, à la suite de vaccinations massives, la décroissance de ces fléaux. En 1904, l'assistance médicale indigène était créée, et, avec un effectif de 400 médecins français et 150 docteurs indochinois, traitait dans 4 000 infirmeries et hôpitaux un total de 300 000 malades par an tandis que les consultations atteignaient le chiffre de 6 millions. Des tournées de vaccination parcouraient le pays et réduisaient de plus en plus le champ d'action des épidémies.

En même temps, quatre instituts Pasteur étaient établis dont, dès 1891, celui de Saïgon auquel demeure attaché le souvenir de Calmette et celui de Nha-trang que Yersin fonda et illustra.

La lutte contre les endémies, et notamment le paludisme, est l'œuvre des instituts Pasteur. Le défrichement des Terres Rouges amena une extension terrible du paludisme chez les ouvriers annamites ou tonkinois employés sur les plantations. Des études poursuivies par le Docteur H.G.S. Morin et ses collaborateurs naquit le principe des drains antimariens qui permet l'assainissement et la mise en valeur de toute cette région. Etendu à toute l'Indochine et notamment aux régions réputées insalubres du Haut-Tonkin, ce procédé autorise les plus grands espoirs, quant à l'issue de la lutte contre le paludisme. Des Commissions médicales internationales de la S.D.N., venues en Indochine avant la

guerre, ont admiré les résultats obtenus – qui, dans bien des cas, dépassaient de loin tout ce qui avait été fait d'analogue dans les colonies étrangères.

Deux séries de chiffres permettront, dans leur sécheresse, de résumer l'œuvre française en Indochine : l'excédent des naissances atteint 100 000 âmes par an et, fait important, la morti-natalité et la mortalité infantile en constante régression ne viennent pas contre-balancer ce résultat. L'Indochine exportait avant la guerre 2 600 000 000 de francs de marchandises et n'en importait que pour une valeur de 1 850 000 000 de francs : l'excédent, soit 750 000 000 de francs demeurait dans le pays et l'enrichissait. Or n'est-il pas d'observation courante que la balance commerciale des colonies est généralement déficitaire ?

Ce fait, joint aux traits principaux, tels

qu'ils ont été analysés, de l'œuvre française en Indochine, nous permet à bon droit, semble-t-il, de nous enorgueillir de la tâche accomplie. Certes, toute œuvre humaine est imparfaite et il est certain que d'autres buts demeurent encore à atteindre. L'Indochine, ne l'oublions pas, n'est totalement française que depuis 60 ans et, en ce laps de temps, la France a dû se relever d'une défaite et faire face à deux guerres mondiales. En dépit de toutes ces difficultés, elle a su faire de l'Indochine l'une des colonies les plus florissantes de l'Extrême-Orient. Quel autre pays colonisateur, aussi puissant soit-il, pourrait en toute sincérité affirmer qu'il est capable de faire mieux ?

**Georges Carles**

Administrateur-adjoint  
des Services Civils de l'Indochine  
(1945)



Mottet & Cie, éditeurs. — Saïgon - Hôtel des Douanes et Régies

INTER-HOTEL

\*\*\* **Hôtel du Gave** \*\*\*

LOURDES

Directeur : J.P. Escalé




A quelques minutes des Sanctuaires, sur les bords du Gave de Pau, face aux Pyrénées, l'Hôtel du Gave offre le calme et les beautés naturelles de ce centre pyrénéen. 60 chambres avec bain, douche et wc, téléphone direct, TV satellite dans chaque chambre.

Restaurants climatisés - Garage gratuit dans l'hôtel

28, avenue Peyramale, BP 187, 65106 LOURDES cedex  
Tél. 62.94.90.11 — Fax. 62.94.94.94

**SECTION DE L'ALLIER**

**Président :**  
**M. Jean-Claude RABY**  
*La Bretaudière*  
03320 COULEUVRE

Le dimanche 4 mars, à Saint Pourçain sur Sioule, M. Marlière, représentant le maire, accueillait les anciens d'Indochine et leurs amis pour leur assemblée générale.

Après la démission de ses fonctions de président de Raymond Forgeron pour d'importants problèmes familiaux et le déménagement dans le département du Var de son remplaçant Jean-Paul Rollin, c'est notre dévoué secrétaire et président honoraire, Jean-Claude Rouvière, secondé par le président honoraire Jacques Ott, qui ouvrait la séance. Il demandait une minute de silence à la mémoire de nos amis décédés au cours de l'année écoulée: Mme Buffet, M. Maurice Thiébaud, M. Julien Quesnel. Il donnait ensuite lecture du bilan de l'année et du rapport d'activités. Le trésorier Raby rendait compte de la situation financière de la section. L'assemblée approuvait ces rapports et donnait quitus pour cette gestion.

Pour le renouvellement du bureau, étaient élus par le bureau et approuvés par l'assemblée: Président Jean-Claude Raby, Vice-Président Jean-Claude Rouvière. La direction de la section se compose comme suit: Président d'Honneur Contre-Amiral de Larminat; Président Jean-Claude Raby; Vice-Président Jean-Claude Rouvière; Présidents honoraires: Jean-Claude Carton, Jacques Ott, Jean-Claude Rouvière; Secrétaire: Jean-Claude Rouvière; Trésorier: Jean-Claude Raby; Trésorier-adjoint: Paul Gautier; Membres du bureau: Colonel Jean Bouchard, Christian Maréchal; Portedrapeau: Louis Danèse; Vérificateur aux comptes: André Gétenet.

A l'issue de la réunion, les membres de l'ANAI se sont rendus au monument aux

morts, où une gerbe fut déposée en présence de Bernard Coulon, Maire et conseiller général, du Colonel Baguet représentant le délégué militaire, d'une délégation de la Légion Étrangère avec son drapeau, de l'Adjudant de Gendarmerie commandant la brigade locale, et du drapeau de notre section.

A la suite de cette cérémonie, un vin d'honneur nous fut offert par la municipalité. Un excellent repas et une tombola clôturèrent cette journée.

**SECTION DE L'AUBE**  
**Président : Commandant**  
**Guy LETROUIT**

*17, rue Jules-Ferry*  
10400 NOGENT-SUR-SEINE

28 janvier: A Troyes la section a tenu une réunion sociale; 25 personnes ont reçu de nombreuses informations, en particulier concernant les naturalisations de personnes âgées, épouses d'anciens combattants.

Février: Au cours d'un voyage au Vietnam, notre ami Marcel Lossié a déposé, au nom de l'ANAI, une gerbe de fleurs au monument aux morts de Diên Biên Phu.

7 mai: A l'invitation de nos amis de l'UNP et de l'ACUF, la section a participé à l'émouvante cérémonie du souvenir, en hommage aux soldats tombés à Diên Biên Phu ou prisonniers décédés dans les camps vietminh.

**SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE**

**Président : Colonel**  
**André GROUSSEAU**  
*27, Cours Gambetta*  
13100 AIX-EN-PROVENCE

16 février: Marignane. 17 heures: dépôt de gerbes au pied de la stèle du square Rhin et Danube, à la mémoire de tous les morts en Extrême-Orient. Vin d'honneur dans la salle basse du

château. Louis Leroy, Bernard Gautier, Slimane Souli porte-drapeau et une importante délégation du comité de Vitrolles.

18 février: Aix en Provence. 12 heures: Domaine de la Buissonne à Puyricard. Fête du Têt sous le signe du serpent. Salle comble pour honorer nos amis vietnamiens. Près de 200 personnes ont apprécié le repas-baguettes préparé par notre ami Alain Fadel et sa petite famille. Puis la danse du Dragon et une démonstration d'art martiaux dirigée par le Maître Philippe Dang nous ont fait poursuivre un excellent moment de détente. Nombreuses sont les personnalités qui ont répondu à notre invitation et terminé cette joyeuse fête avec nous, dans une ambiance toute asiatique.

10 mars: Aix en Provence. 17 h 45: église du Saint-Esprit. Célébration par le Père Bernard Wauquier d'une messe du souvenir pour le 56<sup>ème</sup> anniversaire de l'agression japonaise sur l'Indochine française le 9 mars 1945. Le Colonel André Grousseau a rappelé brièvement les événements survenus au cours de cette nuit tragique et des jours suivants.

En présence de nombreuses personnalités, entourés d'une trentaine de drapeaux, nous avons suivi avec émotion cet office religieux rythmé par les grandes orgues et les chants: la lecture de la prière universelle a serré bien des gorges et la sonnerie aux morts exécutée au clairon par Georges Huart a donné un éclat particulier à notre recueillement.

**Notice technique**  
**sur le Bulletin de l'ANAI**  
**(Extraits)**

**Les contraintes administratives.**

Pour être admis, par la Commission paritaire des publications et agences de presse, au bénéfice du tarif postal des journaux, le Bulletin doit consacrer plus de la moitié de ses pages à des informations d'ordre général.

**Les contraintes postales.**

Le taux d'affranchissement le moins cher correspond aux poids inférieurs à 100 grammes. Le Bulletin et son enveloppe sont donc limités à 99 grammes.

Après une alerte récente provoquée par l'humidité du papier à la sortie de l'imprimerie, le grammage de la couverture a été allégé.

**La rubrique "Vie des sections".**

Les chroniques de la Vie des Sections sont les journaux de marche de chaque section; elles peuvent également servir à la communication des présidents de section. Chaque article présente donc un intérêt majeur pour les membres de la section concernée; mais il peut, en outre, servir d'exemple aux autres adhérents de l'ANAI.

De ce fait, les activités spécifiques à l'Indochine doivent être mises en valeur, les activités patriotiques classiques doivent être relatées brièvement pour manifester le dévouement des présidents, délégués et porte-drapeau, les activités touristiques peuvent être mentionnées pour montrer la cohésion des sections, mais il convient de rester discret sur la gastronomie et la chorégraphie.

Marie BOUDOU-LÊ QUAN

15 mars: Salon de Provence. Le comité de Salon de Provence nous a conviés à la traditionnelle journée sur la base aérienne, qui s'est déroulée par un temps superbe. Après un accueil des plus chaleureux à l'entrée de la base, nous nous rendons à l'amphithéâtre de l'École de l'Air où le Lt-Colonel Bordière, commente avec diapos les dernières nouveautés de l'Armée de l'Air. Le Lt-Colonel Rouches nous guide pour les différentes visites et démonstrations aériennes (voltige). Nous terminons cette belle journée par les visites commentées d'un Tucan et d'un Alphajet.

16 mars: Vitrolles. Le comité de Vitrolles nous a conviés à la visite de la base d'avions de la Sécurité Civile (Canadairs) de Marignane. Nous avons été reçus par M. Abraham, chef des services opérationnels. Après un exposé avec support visuel sur l'organisation, les moyens, les interventions (feux, secours, transports spéciaux), les divers types d'appareil nous ont été présentés. Tous les participants ont fort apprécié la qualité et la chaleur de l'accueil.

1<sup>er</sup> avril: Marseille. Mlle Jeanine Maillot, déléguée régionale de l'Hospitalité Notre Dame des Armées et le Père Jean Bezzone, Aumônier de l'Hôpital Militaire, nous invitent à la messe solennelle en l'église de l'hôpital Laveran, célébrée par Monseigneur Patrick Le Gal, Evêque aux Armées, à l'attention des militaires blessés ou malades et du personnel du Service de Santé des Armées. Le Colonel André Grousseau, Pierre Jardi, le Colonel Jean Lartigue, Raymond Vialmazoue, Jacques Jacquemin et notre porte-drapeau Mohamed Gamrani représentaient l'ANAI.

3 avril: Aix en Provence. 18 h 30: assemblée générale chez Mlle Luciani, Présidente du comité d'accueil aux Réfugiés du Sud Est Asiatique. Compte-rendu sur les activités 2000: aide aux enfants durant l'été, caution pour étudiants et secours aux familles. Bilan de la fête de Noël, avec la présence de

60 filles et 79 garçons. Le Colonel André Grousseau a remis un don.

22 avril: Aix en Provence. 10 heures: salle des États de Provence. Assemblée générale de la Section sous la présidence du Colonel André Grousseau. Assemblée générale du Comité Aix-Marseille sous la présidence de M. André Gautier.

**SECTION DE LA CHARENTE**  
**Président : M. Rolland**  
**SAPIN**

*6, rue de Belfort*  
16100 COGNAC  
e-mail A.N.A.I.CHARENTE@wanadoo.fr

La commémoration du 9 mars 1945 a eu lieu le 4 mars à Châteaubernard, M. Trufandier, notre dévoué adhérent, étant maire. La messe était dite en la Chapelle Sainte-Thérèse par l'Abbé Glorieux, curé de Châteaubernard. Le père, qui dans son homélie a rendu un émouvant hommage aux disparus et à ceux qui ont souffert moralement et physiquement, nous avait intégrés à l'office dominical, nous substituant à ses paroissiens pour les lectures du jour. Les vingt drapeaux qui entouraient l'autel s'inclinèrent à la sonnerie "Aux morts", cette dernière ajoutant l'émotion au recueillement. La sortie de la chapelle était accompagnée d'un air du "Branle-bas" de Cognac.

L'ensemble se dirigeait alors vers le monument aux morts où M. le Maire, le Président Sapin et MM. Bourbon, Capdeville, Deruette, Massacret, déposèrent une gerbe. Le Président Sapin imperturbable sous une pluie battante prononça une évocation des événements du 9 mars 1945.

On remarquait la présence du représentant du commandant de la Base Aérienne de Châteaubernard, les autorités civiles et militaires, tenues par le devoir de réserve, compte tenu de la proximité des élections, n'avaient pu nous honorer de leur soutien.

M. le Maire nous offrait un

vin d'honneur au cours duquel il y eut échange de civilités. Les 168 convives se dirigeaient alors vers la salle polyvalente pour déguster un repas vietnamien.

Bon nombre des panneaux de notre exposition sont organisés. Nous pensons débiter notre périple à la rentrée scolaire 2001-2002.

Nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture d'un "Site Web". L'adresse URL est <http://perso.wanadoo.fr/jean-jacques.figeroux/>. Le titre est: "L'Indochine française dite autrement".

**SECTION DE LA CHARENTE-MARITIME**  
**Président :**  
**M. Jean-Philippe**  
**HUC de VAUBERT**

*29, cours Genêt*  
17100 SAINTES

Notre loto du 18 mars initié par le Colonel Jacques Prévot fut une réussite exceptionnelle dans une merveilleuse ambiance détendue. Toute l'équipe serait à citer: J.-C. Jalladeau, malgré son genou récemment opéré, a géré à la perfection le buffet-bar et le repas des travailleurs (euses), Claude Dassonville à la barre de son boulier se démenant comme un chef avec les lots de haute qualité, J.-P. Colardeau et ses crêpes malgré les feux déficients, les "Merveilles" de Mme Beaudouin. Et de plus ces 28 bénévoles ont fait venir de nombreux joueurs. Nous recommencerons le 17 mars 2002 à Saint Sulpice de Royan.

Toute cette parfaite addition de talents, de bonne humeur, permit d'adresser un chèque de 10 000 F à ANAI-Parrairage: constructions ou réparations des 25 établissements, action au profit des ethnies minoritaires, participation aux opérations du cœur et autres interventions lourdes, Banque de l'Espoir.

Notre commémoration du 9 mars 1945 a été à la hauteur de notre Président Honoraire Marcel Morlot, un des survivants de l'agression japonaise. La médaille militaire a été conférée à notre

ami Claude Grenet par le Commandant René Régnier Commandeur de la Légion d'Honneur, en présence du Colonel Tableau D.M.D.. Très belle messe, puis chaleureux propos de M. le Maire, qui nous fit l'amitié de nous consacrer toute sa journée. Déjeuner fort apprécié et dispersion en fin d'après-midi. Encore merci au président et Mme Morlot, dont le sourire n'a d'égal que son dévouement au Secours Catholique et à tous les appels.

Le 8 mai, à Pons, notre ami Julien Tissandier a été fait chevalier de l'Ordre National du Mérite. Cette croix récompense toute une vie d'aviateur militaire en Indochine, puis de responsable d'industrie et d'exportation, enfin le Maire de la petite commune accueillante de Rouffiac qu'il transforme par sa détermination et l'ardente équipe dont il a su s'entourer.

A l'occasion du "méchouisympa" du 11 juillet à Fléac, seront distribuées les enveloppes de la tombola de l'assemblée générale du 28 octobre à Royan.

Déjà nous préparons nos principales manifestations de 2002, pour permettre à André Chabiron la fabrication de son calendrier-ANAI, qui est fort demandé.

Nous avons une pensée émue, tournée vers nos amis frappés par la maladie, la souffrance ou éloignés par l'âge: nous sommes très près d'eux et de leur famille.

**SECTION DE LA CORREZE**

**Président :**  
**M. Jean JUGE**  
*La Faucherie*  
19120 LUBERSAC

Le repas annuel des anciens d'Indochine a eu lieu le 28 avril à Saint-Viance dans le cadre somptueux de la Basse Corrèze. Nous avons pensé à nos camarades malades ou hospitalisés, en leur souhaitant un prompt rétablissement. Au cours de ce repas, la remise de la médaille d'honneur à notre sympathique Président, Jean

Juge, par l'ami Malmartel a été très applaudie (12 ans de fidélité et de dévouement à la tête de la section).

Prochaine rencontre à Lubersac le 11 août à 11 heures pour le dépôt de gerbe au monument aux morts. La cérémonie sera suivie du repas chez Isa; inscription au secrétariat 8 jours avant - Tél.: 05 55 98 53 00 ou par courrier à André Boidevesy. Réunion annuelle le 27 octobre à 10h30 à Lubersac place de l'Horloge salle du foyer.

Bienvenue à la section à Odette et Léon. Sorties du drapeau pour cinq obsèques et sept cérémonies, dont une à Saint-Yriex (Haute Vienne) et deux en Dordogne; soit 446 km au premier trimestre.

#### SECTION DES CÔTES-D'ARMOR

**Président :**  
**M. Jean LE CAM**  
88, rue de la République  
22680 ETABLES-SUR-MER

16 mars : C'est dans les locaux de la Délégation Militaire à Saint-Brieuc que l'Adjudant-Chef Marcel Zobel, adhérent à la section, a reçu la rosette d'Officier de la Légion d'Honneur. Ancien du Bataillon Bigeard, prisonnier à Diên Biên Phu, c'est

un de ses anciens, le Colonel Allaire, qui lui a remis cette distinction.

1<sup>er</sup> avril : Organisée par la secrétaire de la Section, Marie-Joëlle Le Cam, remise à Rennes, à l'Association "Jeunes Pousses", de 30 kg de médicaments à destination du Viet-Nam. Ce don se fait traditionnellement deux fois par an.

25 avril : Obsèques à Etables-sur-Mer d'un ancien de 14/18, décédé dans sa 104<sup>ème</sup> année. Nombreuse participation d'associations, de leurs présidents et de leurs drapeaux. Cérémonie présidée par Jean Le Cam, (il était son voisin) et à laquelle assistaient Mme Lopez, directrice de l'O.N.A.C. représentant le Préfet, le Colonel Hogard, Délégué Militaire Départemental, ainsi que de nombreuses personnalités.

7 mai : Cérémonie organisée par le Souvenir Français, en hommage aux soldats des Campagnes d'Indochine morts pour la France, avec la participation de l'A.N.A.I. 22, de l'A.N.A.I. 35 et de nombreuses associations, débutant par une messe célébrée par le Père Dominique Théry, Aumônier Militaire, et par l'Abbé Piron, en présence de 60 drapeaux. La foule se rendait ensuite au monument aux morts pour un dépôt de

gerbe et au pagodon d'Indochine, où une autre cérémonie du souvenir se déroulait en présence des autorités civiles et militaires : M. Charles Josselin, Ministre de la Coopération, le Général Julien, commandant de l'École de Santé Militaire de Dinan, le Sous-Préfet, Mme Lopez, Directrice de l'O.N.A.C., le Colonel de Charette, Président du Souvenir Français, M. Benoit, Maire de Dinan, M. Loïc-René Vilbert, bibliothécaire.

Un détachement de l'École Militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan rehaussait le caractère officiel de cette cérémonie. La Marseillaise reprise en chœur par l'assistance avec dépôt de gerbe et de baguettes d'encens témoigna une émotion bien souvent mal dissimulée parmi les anciens et leurs amis.

**SECTION DE LA DORDOGNE**  
**Président : Colonel René ROUGIER**  
8, rue Paul Louis Courier  
24000 PERIGUEUX

Ce premier trimestre 2001 a été pour nous une grande joie puisque nous avons eu le plaisir d'enregistrer cinq nouvelles adhésions. Nous voici, maintenant, à un effectif de 139 adhérents. Nos souhaits de bienvenue à MM. Guillaume, Marcel, Tardieu, Barral-Poignard, Brives. L'organisation décentralisée se met en place, comme prévu. La répartition par arrondissement est souple : c'est à dire qu'il est possible d'affecter à un autre arrondissement le camarade qui préférerait se retrouver avec de vieux copains.

Remercions nos dévoués porte-drapeaux, les camarades Loudin et Prévost. Leur problème, c'est qu'il n'y a qu'un drapeau. Ceci les oblige à des déplacements.

Rendez-vous le dimanche 18 novembre pour notre assemblée générale, à la Coquille dans le Nontronnais. Nos camarades Brives et Guillaume s'en occupent activement. Elle comprendra en principe un office religieux,

puis l'assemblée elle-même, un dépôt de gerbe et un repas vietnamien à Saint Jory.

**SECTION DE L'ESSONNE**  
**Président : Colonel Albert MARIE**  
111, bid de Palaiseau  
91120 PALAISEAU

L'assemblée générale ordinaire de la section s'est tenue le dimanche 1<sup>er</sup> avril à la salle des fêtes de Montgeron. Le Président Marie demande une minute de recueillement à la mémoire des amis récemment disparus : Henri Auguste, Louis Maguin, Pierre Mangin, Pierre Martin, Jean Leveillé épouse de Françoise membre du Bureau et Bluette Georges épouse de notre trésorier. Ensuite il souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents : Mmes Arlette Bourdenec, Geneviève Guyon de Chemilly, Marie-Antoinette Isafare, Eliane Lesueur, René Poirson.

Après approbation des procès-verbaux, du rapport moral, social et d'activités, du rapport financier, les mandats de Mmes Micheline Lamotte, Françoise Leveillé, de MM. Luce Gautier, Albert Marie, arrivés à échéance sont renouvelés à l'unanimité. La commission de contrôle est reconduite.

Annoncée lors de l'assemblée générale de l'année dernière, l'exposition "300 ans de présence française en Indochine" s'est tenue les 30 - 31 mars et 1<sup>er</sup> avril.

Grâce au concours de M. Chanu Président de la section de l'Oise qui a mis à notre disposition le matériel et les documents accumulés et classés par ses soins, cette exposition a connu un franc succès surtout le jour de l'inauguration. Nous remercions vivement Mme Chanu qui a secondé son mari pour la mise en place.

M. Michel Tauriac membre de l'ANAI, journaliste et écrivain, était présent pour consacrer son dernier livre "La Nuit du Têt".

Le groupe Mitlao a égayé

l'après-midi du samedi par des danses laotiennes et de la musique d'un instrument étrange, le Khène.

Un regret : les établissements scolaires n'ont pas répondu à notre invitation comme nous l'aurions souhaité.

Notre voyage au Vietnam du 9 au 21 mars s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les 18 participants sont revenus enchantés. Pour certains c'était un retour aux sources puisqu'ils sont nés là-bas.

**SECTION DE LA FRANCHE-COMTE**  
**Président : Général Michel TONNAIRE**  
53, rue de Montu  
39570 PERRIGNY

Près de deux cents membres de la section venus des quatre départements franc-comtois ont participé samedi 24 mars à l'assemblée générale annuelle. Le Général Tonnaire avait à ses côtés Elisabeth Omnes, directeur de l'Office départemental des anciens combattants, et Jacques Pélissard, député maire de Lons le Saunier, ainsi que d'autres personnalités : Colonels Alain Hugon, délégué militaire départemental et Roger Martin, commandant le groupement de gendarmerie du Jura; Pierre Bénichou, vice-président du conseil régional; Jean-Claude Servillat, représentant le président du conseil général; Claude Brenot, président de

l'union locale des anciens combattants.

**SECTION DE LA HAUTE-GARONNE**  
**Président : Colonel Maxime SCOT**  
46, rue des Crouzettes  
31120 PORTET-SUR-GARONNE

Grâce à M. Serge Marty, directeur de l'ONAC de la Haute Garonne, qui a obtenu de la municipalité de Balma (banlieue nord-est de Toulouse) la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes du 5 au 11 mai, et à l'aide des associations locales amies de l'Indochine, le Colonel Baudin a pu présenter son exposition "332 ans de présence française en Indochine".

Inaugurée le 8 mai par M. Alain Fillola, maire et conseiller général de Balma, l'exposition a pu recevoir de 600 à 800 personnes, particulièrement intéressées en découvrant, pour la plupart, une page de l'histoire coloniale de notre pays inconnue ou occultée.

Cette présentation qui a duré seulement une semaine peut être considérée comme une satisfaction tant les visiteurs étaient ravis. Regrettons seulement qu'un manque de publicité ait laissé la population toulousaine dans l'ignorance de cette intéressante manifestation.

C'est la raison qui amènera l'ONAC et l'ANAI à représenter cette exposition, si pos-

sible dans la ville de Toulouse (M. Douste-Blazy, Député - Maire, est membre de l'ANAI), en lui assurant une publicité s'étalant sur toute la région touchée par la Dépêche du Midi.

La section est fière de la récente promotion de son ancien président, M. André Schmitt, au grade de commandeur dans l'ordre National du Mérite.

**SECTION D'ILLE-ET-VILAINE**  
**Président : Commandant Jean HAMON**  
37, rue de la Haute-Ville  
35440 MONTREUIL-SUR-ILLE

L'année a commencé par une réunion détendue au Cercle de garnison. Maurice Orrière et Jean-Noël Rincel, du Frangipanier, nous ont fait un exposé improvisé sur la situation au Laos d'où revenait M. Rincel. Un débat animé et sympathique a permis un fructueux échange de points de vue. Cette rencontre s'est poursuivie autour d'une galette des rois permettant de s'offrir mutuellement les vœux de bonne année.

Le 3 mars, le président est informé d'un fait historique concernant Monseigneur Guoin, évêque de Ventiane au Laos, assassiné par les Japonais en 1945, et apprend que les proches de cet évêque, né à Maxent, petite commune proche de Coëtquidan, résident toujours dans la maison natale. Il se rend à Maxent, dans la famille Prioul, où il est très bien accueilli. Cette famille lui remet des documents écrits par les religieuses ayant assisté au drame. A noter que M. Prioul, grand blessé en 1940, est président d'honneur de la section des Médailleurs Militaires de Coëtquidan. Une cérémonie pourra être organisée, avec la section du Morbihan, pour honorer cet évêque massacré par les Japonais.

Le 8 mars s'est déroulée l'assemblée générale annuelle. Après une messe célébrée par l'aumônier régional,

les congressistes se sont retrouvés au Panthéon Rennais pour déposer une gerbe à la mémoire des victimes des guerres. L'autorité militaire avait détaché un clairon pour exécuter la sonnerie réglementaire.

La proximité des élections municipales ne permettait pas la présence des autorités locales. Le Préfet de Région s'en est excusé et nous a adressé une lettre chaleureuse qu'il a tenu à signer lui-même. La municipalité était représentée par l'adjoint chargé des Anciens Combattants, le conseil général par un président-adjoint. Le 11<sup>ème</sup> RAMa était représenté par le Lt-Colonel adjoint. Un bon repas, servi au cercle de garnison, permettait aux adhérents de se reconforter avant l'assemblée générale qui devait notamment approuver, à l'unanimité, la désignation du nouveau président, le Commandant Jean Hamon.

Le 17 mars, le président et le drapeau assistent aux obsèques du Lt-Colonel Pujol de Morrens à l'église Saint Germain de Rennes en présence d'une nombreuse assistance.

Maurice Orrière, notre Vice-Président et Président du "Frangipanier", s'est rendu au Laos du 15 janvier au 12 mars. Ce long séjour a permis des contacts fructueux avec les autorités gouvernementales : réception au Ministère de l'information, entretien au Ministère des Affaires Étrangères, réception au Centre de langue française, à l'Institut de Francophonie, interview avec le rédacteur de l'hebdomadaire de langue française "Le Rénovateur". Remise de lots de médicaments, de fournitures scolaires et d'équipements sportifs, de mobilier scolaire, fourniture de matériel de dessin à l'École de Beaux-Arts de Ventiane, d'un lot de partitions de musique et de solfège à l'École Nationale Artistique de Ventiane etc. Le tout couronné par une réception à l'Ambassade de France. Plusieures dons aux écoles primaires ont été réalisés. Ce raccourci permet d'apprécier toute l'action humanitaire du Frangipanier.

## En vente au siège

■ **Plan de Saïgon-Cholon**  
avec guide des rues,  
1952 (50 cm x 60 cm)  
Prix : 50 F + 10 F  
de port

Carte ►  
**ethnolinguistique**  
(dessinée et publiée  
par les services  
géographiques  
de l'Indochine -  
Février 1949)  
Format 800 x 570 mm  
Prix : 100 F + 30 F  
de port



Libraire  
**MICHELE DHENNEQUIN** Amie de l'ANAI

LIVRES  
et DOCUMENTS ANCIENS  
ou EPUISÉS sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS  
Tél. (01) 42.22.18.53 - Fax (01) 45.44.08.79.

ACHAT      VENTE

La section a organisé le 15 juin un voyage d'une journée au Mémorial de Caen.

## SECTION DU LANGUEDOC

**Président : Professeur Paul NAVARRANNE**  
572, rue Croix-de-Figuerolles  
34070 MONTPELLIER

Disons un dernier adieu à nos camarades : Albert Reinbeau, de Sauvian, et le Colonel Marguet, de Loupian.

Résumons nos manifestations du trimestre : Fête du Têt vietnamien (élargi aux trois pays d'Indochine), organisée par l'ANAI le 18 février à Castelnau le Lez : trois cents participants. Fête du jour de l'an laotien à Montpellier le 7 avril. Fête du jour de l'an cambodgien à Castelnau le Lez le 14 avril. Conférences le 16 février par M. Dominique Niollet sur "l'Opium en Indochine", le 16 mars aux Archives Départementales par M. Xavier Montevis, ingénieur agronome au CIRAD, sur "les plantations forestières au Vietnam". Journée de conférences sur l'Indochine le 21 avril, organisée par le

Centre d'Histoire Militaire à la Faculté des Lettres en souvenir du Colonel Hesse d'Alzon. Orateurs de l'ANAI : Paul Charvériat, Général Lemattre, Professeur Navaranne.

Cérémonies du souvenir de la résistance franco-indochinoise à l'agression japonaise le 9 mars : au cimetière neuf de Béziers, au cimetière Saint-Sauveur de Pérols, à la stèle de Marsillargues.

Sortie en mer et en petite Camargue le 22 mai.

## SECTION DE LA LOIRE

**Président : Colonel Marie FAVRE**

69, allée Ernest-Girard  
42153 RIORGES

Le coup de force japonais du 9 mars a été commémoré samedi 3 mars par le Comité de Roanne au monument aux morts de cette ville ; M. Yves Nicolin, député de la Loire, était présent. Un déjeuner fraternel et familial a ensuite regroupé une cinquantaine de participants.

Le jeudi 29 mars, le comité de Saint-Etienne-Montbrison a organisé à Rive-de-Gier, un repas-baguettes dans un res-

taurant vietnamien ; une quarantaine de convives. Présent, le Président de la section a évoqué le souvenir du Général Valluy qui repose au cimetière de la ville.

Le lundi 7 mai, la chute du camp de Diên Biên Phu a été commémorée, à 11 heures à Roanne et à 18 heures à Saint-Etienne.

A Roanne, la cérémonie a été initiée par le Comité de l'ANAI, auquel s'est joint le Comité de l'ACUF. Deux gerbes ont été déposées au monument aux morts, et le récit, forcément sommaire, de ce que furent la bataille de DBP, ses derniers moments et ses conséquences humaines, a été lu par le Président de la section ; l'appel nominatif des deux morts du Roannais à DBP (Lieutenant Jean François, de la Légion Étrangère, et René Thévenon, du 3<sup>ème</sup> Bataillon Thaï) a été fait par M. Mirabel, Président de l'ACUF locale. Étaient présents une dizaine de drapeaux et une quarantaine de personnes, dont M. Guillemand, Conseiller Général, le Capitaine Pellet, qui, dans les rangs de la Légion Étrangère, a vécu la première phase des combats, et de nombreux présidents d'associations d'anciens combattants. Un verre de l'amitié a clôturé la cérémonie.

A Saint-Etienne, chef-lieu du département, la cérémonie a été plus importante et solennelle, avec la participation conjointe de l'ANAI, de l'ACUF, de l'Union Nationale des Parachutistes, du Souvenir Français, de la Municipalité, et la présence du Colonel Loreille, DMD, et du Colonel Santos, commandant le groupement de Gendarmerie de la Loire. Trente drapeaux présents. Le Commandant Roux (UNP) a fait le récit de la bataille de DBP, et le Colonel Dufour (ANAI) a lu un extrait du poème du Capitaine de Borelli : "A mes hommes qui sont morts".

La presse locale a relaté les deux cérémonies de Roanne et de Saint-Etienne (4 colonnes dans l'édition de Saint-Etienne du quotidien "La Tribune. Le Progrès").

Le 26 avril, à la maison des Associations de Saint-Etienne, un film de M. Chazelle, a été projeté ; ce film est la suite du voyage effectué du nord au sud du Viet-Nam par 12 adhérents, du 10 octobre au 25 novembre 2000, soit durant 45 jours, avec un programme défini par eux-mêmes. Une heure trente de projection ; la suite a été reportée à une séance ultérieure. Plus de 60 participants, dont des amis de l'UNP (Commandant Roux), de l'ONM (Capitaine Maguerre), de l'ACUF, de l'UDSOR, de l'ANSORA, du Souvenir Français, ce fut donc une très bonne opération de relations publiques, à l'issue de laquelle deux promesses d'adhésion à l'ANAI ont été recueillies, celles de M. Marcel Cathemet, ancien du 1<sup>er</sup> BCCP et du Docteur Emmanuel Gauthier.

Le Lieutenant honoraire Mabon, de la Gendarmerie Nationale, adhérent à l'ANAI, a rédigé un récit fort détaillé et nostalgique de son séjour au Tonkin en 1947-1949, au sein du 1<sup>er</sup> escadron de la 3<sup>ème</sup> Légion de Marche de la Garde Républicaine, en qualité de simple Garde, chef d'un poste de la Garde tonkinoise. Un long poème "Gloire à la Garde" le termine. Vives félicitations au rédacteur et encouragements pour des œuvres similaires d'anciens d'autres armes.

## SECTION DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

**Président : Monsieur Pierre VILAINÉ**

5 rue Hector-Berlioz  
44300 NANTES

Le 20 mars, M. Michel Eumont a fait part à tous les adhérents de sa démission de la présidence de la section, pour des raisons de santé. M. Michel Eumont a œuvré sans relâche pendant dix ans à la tête de la section qu'il a dynamisée par son savoir-faire ; grâce à ses relations avec les autorités civiles et militaires, et aussi avec les autres associations, la section est maintenant connue dans le département.

M. Pierre Vilaine a été élu président en remplacement, et deux nouveaux membres ont été cooptés pour remplacer MM. H. Ruffat et V. Pravond démissionnaires ; il s'agit de Mme Elise Talamas et M. Pierre Fouéré.

Le 47<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats à Diên Biên Phu a été commémoré le 7 mai, conjointement avec l'ACUF et l'Union des Parachutistes. Les autorités civiles et militaires présidaient cette belle cérémonie au milieu d'une assistance nombreuse.

Notre camarade P. Fouéré a organisé une visite commentée du réseau d'eau potable de la ville de Nantes.

## SECTION DE LA MANCHE

### **Président : Colonel Paul LAURENT**

12, rue de Normandie  
50180 AGNEAUX

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le dimanche 22 avril dans une salle de la chambre de commerce d'Agneaux, sous la présidence du Colonel Paul Laurent en présence de Mme Lucas Potier déléguée au Parrainage et de M. Lemagnen Directeur de l'ONAC. 70 adhérents étaient présents.

La séance est ouverte par une minute de silence pour les disparus de l'année, en particulier pour M. Raymond Lérébault.

Dans son rapport moral le président rappelle que la section a été créée en 1982. Plusieurs membres fondateurs sont toujours présents : André Vieillard Vice-Président depuis cette date, Pierre Morisot, Charles Jouffroy, Henri Forest. D'autres membres sont disparus : MM. Lepresle, Demenais et Jacques Menard ; le président demande d'avoir une pensée pour eux.

Il rappelle ensuite les faits marquants de l'année 2000 à savoir l'assemblée générale de Cherbourg du 16 avril, les repas organisés à Cherbourg et à Saint-Lô en octobre, les tombolas au profit de l'école

maternelle de Plei-Ku. La section a participé à toutes les manifestations patriotiques avec le drapeau.

Le président souligne que Mme Lucas Potier déléguée au parrainage donne beaucoup d'énergie pour la poursuite des actions à mener en Indochine. En ce qui concerne la Manche, l'école maternelle de Plei-Ku est maintenant opérationnelle et peut accueillir 350 enfants.

Le trésorier Francis Lourdin présente le bilan financier, un excédent de dépenses normal du fait de notre intervention pour l'école de Plei-Ku. L'avoir au 31 décembre s'élève à 14 088,09 F.

Le président indique que l'association de Rhin et Danube nous a attribué une subvention de 2 500 F. Charles Jouffroy représentant cette association a remis le chèque au Président.

Le rapport moral et le compte rendu financier sont acceptés à l'unanimité.

Le président indique que le montant actuel de la cotisation est en vigueur depuis six ans et qu'il faut fixer un nouveau montant, il annonce que le siège demande à passer à 23 euros, il propose à 21 euros ; mise au vote, cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

Le Bureau de la Section et celui du Comité de Cherbourg sont reconduits à l'unanimité : Bureau départemental - Président : Colonel Paul Laurent, Vice-Président : André Vieillard, Secrétaire : Bernard Grente, Trésorier : Francis Lourdin. Bureau de Cherbourg - Présidente : Mme Michelle Demenais, Vice-Président : Stéphane Cardone, Secrétaire : Nicolle Ménard, Trésorier : Francis Lourdin.

L'assemblée se termina par la projection d'une cassette filmée par le président lors de son séjour récent au Vietnam.

Au cours de la cérémonie au monument de la Résistance à Saint-Lô, Georges Raby s'est vu remettre la croix de guerre des TOE avec étoile de bronze par le Colonel Paul Laurent. Au cours du vin d'honneur, le Président

retraça pour les Autorités présentes nos actions en faveur des déshérités et remercia les Maires de Saint-Lô et d'Agneaux pour la subvention accordée.

La journée se termina par un repas de 70 convives à Canisy.

## SECTION DU MORBIHAN

**Président : Général Jacques MOREAU**

9, rue du Manoir de Trussac  
56000 VANNES

Nous avons inauguré le 29 juin à 10h30 notre mémorial érigé à Lauzach, dédié aux 438 Morbihannais tombés en Indochine. Construit sur 2 500 m<sup>2</sup>, il aura finalement coûté plus de 1 400 000 F (HT).

Nous avons pris deux ans de retard car nous avons fait travailler trois lycées professionnels qui avaient d'autres activités à leur programme. Mais nous avons ainsi réalisé quelques économies et surtout pu parler de l'Indochine à bon nombre d'élèves et à leurs enseignants.

## SECTION DE LA MOSELLE

**Président : M. Henri HEIP**

5, rue Notre-Dame  
de Beauraing  
57580 THIMONVILLE

Le 28 janvier réunion amicale à l'hôtel de Gournay à Metz, où 140 adhérents et amis se sont partagé un couscous royal, suivi de la traditionnelle tombola.

En raison des élections, la commémoration du 9 mars a été reportée au 25 mars. Dès 10 heures, plus d'une centaine de membres de la section et d'associations amies, avec quatorze drapeaux, se sont rassemblés au cimetière militaire de Metz-Chambière. Dans la chapelle de cette nécropole, après l'oraison funèbre de l'aumônier de garnison, les officiers représentant les chefs de corps du 1<sup>er</sup> Régiment Médical et du 2<sup>ème</sup> Génie. Avant le vin d'honneur qui suivit la cérémonie, le Général Carles remit la Croix du Combattant Volontaire à MM. Steinmetz, Klug et Comte, membres de la section. Un repas asiatique de 130 couverts et une animation

militaires disparus et de ceux qui ont terminé cette campagne meurtris dans leur chair et leur esprit. L'Association des Nungs a présenté les bâtonnets d'encens pour l'offrande selon le rite asiatique.

La cérémonie s'est alors déplacée vers le monument dédié à tous les combattants morts pour la France, où le Président Henri Heip a rappelé à l'assistance ce qu'ont été le 9 mars 1945 et les événements sanglants qui ont suivi cette date, en citant notamment le chiffre des pertes subies par nos armées.

Un détachement militaire rendait les honneurs. Deux gerbes furent déposées au pied de la stèle : l'une au nom de l'ANAI, par le président accompagné par le Sous-Préfet Raffy, directeur du cabinet de Mme le Préfet de Région, la deuxième par M. Chenh, Président des Nungs, et le Général Carles.

En raison de l'élection du maire, la municipalité de Metz n'était pas représentée.

M. Masson, Vice-Président du Conseil Régional, représentait Mme Zimmermann, député, et Mme Jacquat, conseillère régionale, représentait M. Jacquat, député. M. Schmitt, sous-directeur, représentait le Directeur Régional des Anciens Combattants, M. l'Adjoint de l'O.N.A.C. représentait le Directeur.

Comme à chacune de ces cérémonies, l'armée nous a fait l'honneur de sa présence : le Général Gouverneur représenté par le Chef d'État-major, les officiers supérieurs représentant les Généraux commandant la Base Aérienne et la Gendarmerie, le Colonel Major de garnison, les officiers représentant les chefs de corps du 1<sup>er</sup> Régiment Médical et du 2<sup>ème</sup> Génie.

Avant le vin d'honneur qui suivit la cérémonie, le Général Carles remit la Croix du Combattant Volontaire à MM. Steinmetz, Klug et Comte, membres de la section.

Un repas asiatique de 130 couverts et une animation

## DONS AUX ŒUVRES

La loi du 30 décembre 1999 a modifié l'article 200 du code général des impôts pour aligner les associations d'intérêt général sur les fondations et les associations d'utilité publique, en ouvrant aux versements qu'elles reçoivent vocation à une réduction d'impôt égale à 50 % du montant de ceux-ci dans la limite de 6 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 a assimilé les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 a défini le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs.

L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège. Pendant deux ans (2001-2002), toutefois, la Fondation de France maintiendra notre compte 60-0577 ouvert aux dons de 200 F et plus.

musicale clôturèrent cette journée du Souvenir.

#### **SECTION DU NORD Président : M. Claude THELLIEZ**

45, rue de la Motte  
59320 HAUBOURDIN

#### **COMITÉ DU CAMBRESIS**

**Président : Colonel  
Jacques DEKLERC**  
59, boulevard Faidherbe  
59400 CAMBRAI

Le comité du Cambrésis se réunit le 25 mars à Caudry pour son assemblée générale. Après le mot du Colonel Jacques Deklerc remerciant de sa présence M. Bricout maire de Caudry et conseiller général, et souhaitant la bienvenue aux participants, une minute de recueillement était observée à la mémoire de trois de nos amis disparus depuis notre dernière assemblée générale : le docteur Nguyen Thanh, Albert Vandendrische et Raymond Boudinier.

Le rapport moral présenté par le secrétaire Gérard Chauvin, ainsi que le rapport financier exposé par le trésorier Serge Merlier étaient adoptés à l'unanimité.

Le tiers sortant a été reconduit par manque de candidature nouvelle. M. Bricout clôturait l'assemblée générale. Au monument aux morts du nouveau cimetière où sont inscrits trois caudrésiens morts en Indochine, le maire et le vice-président déposaient une gerbe (le président blessé ne pouvant se déplacer). Lors du vin d'honneur le Colonel Jacques Deklerc remettait la croix du combattant volontaire d'Indochine à notre camarade Jean-Michel Delabre. La journée se terminait entre amis autour d'une table.

#### **COMITÉ DU HAINAUT- VALENCIENNES**

**Président :  
M. Marcel OOGHE**  
32, René Franck  
59494 PETITE-FORÊT

Notre assemblée générale s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Valenciennes le 21 avril,

en présence des autorités civiles et militaires.

Après un moment de recueillement à la mémoire des membres disparus au cours de l'année écoulée, M. Collet, vice-président et trésorier, donna lecture du rapport moral et présenta le rapport financier. Bilan satisfaisant approuvé, par écrit, par le vérificateur aux comptes, M. Vandeputte, et adopté à l'unanimité par l'assemblée. M. Vandeputte ayant souhaité être relevé de sa fonction, M. Albert Petyt a accepté d'assurer la succession.

Le Président Ooghe exprima le souhait que le comité, malgré les décès enregistrés chaque année, puisse continuer sa mission qui est de maintenir le souvenir, de faire connaître l'action sociale de l'ANAI au Vietnam et d'y participer sous la forme de parrainages. De nouveaux adhérents nous ont rejoints et cela renforce le moral du comité. Il s'agit de MM. André Morelle, Henri Barthès, Joseph Sniegocki et Mohamed Bouabbou. Il énuméra diverses activités, en particulier celle du 7 mai où nous honorons la mémoire de nos compagnons d'armes morts à Diên Biên Phu : messe à l'église de la Briquette, dépôt de gerbe à la stèle des T.O.E. de Marly, en présence du Maire de la ville, M. Duée.

Puis il fut procédé au renouvellement du tiers sortant du Bureau : réélection de MM. Ooghe, Vilbas et Mlle Descamps, et élection de Mmes Martrice, Pourrier et M. Vandroth.

M. Poteaux, représentant le Député-Maire Jean-Louis Borloo, dans son discours approuva la mission des associations patriotiques dont l'ANAI, qui ont pour souci majeur de maintenir le souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.

La séance levée, tous les participants rejoints par une dizaine de porte-drapeau, se rendirent à la stèle des T.O.E. de Valenciennes pour un dépôt de gerbes.

Au cours de la réception à l'hôtel de ville, M. Ooghe remit le diplôme d'honneur de

l'ANAI à M. Albert Petyt, vice-président des anciens combattants de Denain, membre actif de l'ANAI et, désormais, vérificateur aux comptes.

#### **SECTION DE PARIS-HAUTS DE SEINE**

**Président :  
Colonel Guy DEMAISON**  
6, rue Claude-Matrat  
92130 ISSY-LES-MOULI-  
NEAUX

Le 3 mars, après l'assemblée générale des Combattants Volontaires des Hauts de Seine, le Président et les responsables locaux des anciens combattants ont fleuri le carrefour d'Issy-les-Moulineaux dédié aux Combattants d'Indochine.

Le 11 mars, de nombreux adhérents ont participé aux traditionnelles cérémonies commémoratives du coup de force japonais du 9 mars 1945 sur l'Indochine : cérémonie aux Tuileries, messe à Saint-Louis des Invalides et banquet à la Mutualité (organisé par les "Rescapés du 9 mars 1945").

Le 29 mars s'est tenue l'assemblée générale de la section à la Maison des Associations de la rue Mesnil à Paris. Le bureau a été reconduit dans son actuelle composition.

M. Breuil, ancien d'Indochine et de Corée, a bien voulu animer cette réunion, en évoquant l'arrivée du Général de Lattre et le coup de fouet qui s'ensuivit pour une intensification des opérations des forces de l'Union française contre le Viet-Minh. Son intervention a provoqué celles du Général Ameil et du Colonel de Heaulme, dans un débat animé et nourri de riches témoignages.

Le 4 avril, inauguration à Issy-les-Moulineaux, au carrefour des combattants d'Indochine, d'un très beau monument réalisé sur commande du Député-Maire, M. André Santini, ancien ministre. La cérémonie a revêtu un éclat particulier du fait de la présence du Premier Ministre M. Pierre

Messmer, du Général Guy Simon, notre Président National et du Général Valérie André, tante de M. Santini. Le Colonel Demaison, empêché pour raison de santé, n'a pu y assister à son grand regret.

Le 24 avril, le déjeuner annuel de la section, parfaitement organisé par Alex Marchand, André Amathieu et Claude Veber, a réuni cinquante convives au restaurant "Royal Dragon" à Montparnasse (dont les trois Vice-Présidents nationaux de l'ANAI), dans une ambiance animée et sympathique.

La nécrologie nous apporte son poids de chagrin avec la disparition d'André Le Citol, adhérent ancien et fidèle, le 9 février et celle du Lieutenant-Colonel Jean Ducasse le 24 mars. Ce dernier, ancien de Lang-Son, avait été très gravement blessé de plusieurs coups de baïonnette et demeurait une "figure" de la résistance aux forces du Mikado.

Le président a assisté au cimetière du Père Lachaise à l'émouvante cérémonie de crémation du corps du prince Nakkala Souvannavong, ancien ambassadeur du Laos à Paris, avec le porte-drapeau national de l'ANAI et celui de la section. La colonie laotienne de Paris largement représentée, a apprécié cette présence française dans ces douloureuses circonstances.

Signalons enfin que le 28 février, le 28 mars et le 25 avril, les repas mensuels ont eu lieu à la "Muraille de Jade" avec un pic de présence marqué au mois de mars.

#### **SECTION DU PAYS BASQUE**

**Président :  
Louis LAY**  
19, rue de Bassilour  
64210 ARBONNE

Le jeudi 14 décembre devait se tenir la dernière réunion trimestrielle prévue pour l'année 2000. Notre président a voulu profiter de cette réunion pour en faire notre assemblée générale, qui aurait dû normalement se

tenir au cours du premier trimestre 2001. Cette décision a surtout été prise à la suite de la démission, au cours de novembre, de notre trésorière Mme Bervas. Ayant trouvé assez rapidement son remplaçant, nous devions aussi rapidement le mettre en place officiellement, l'assemblée générale en fournissait l'occasion. Nous en avons donc profité pour accueillir, en notre bureau, quelques nouvelles têtes. Président d'honneur : Général François Ancelin, Président actif : Capitaine Louis Lay, Vice-Président : Capitaine Lemesre, Secrétaire : M. Pierre Maisonnave, Trésorier : M. Jacques Dufour, Bulletin de liaison : M. Robert Petit, Président du Comité d'Anglet : Lt-Colonel Pierre Guérin, Président du comité de Bayonne : M. Michel Mouton, Président du Comité de Biarritz : M. Robert Perrier, Membres : Général André Ortolo, MM. René Irimia, Jean Kazandjian et Pierre Lespes.

Nous devons enregistrer les démissions de MM. Georges Fan, Jean-Lucien Mulot et de Mme veuve Minvielle mais aussi l'arrivée de deux charmantes dames : Mlle Anne Laurent et Mme Eugénie Soubielle ainsi que celle de M. Joseph Danre.

Nos réunions de section sont devenues trimestrielles ; elles ont lieu le deuxième jeudi de chaque dernier mois du trimestre à 17 heures au Txick-Txack d'Aguiléra (sauf exception due à la projection d'un film, par exemple ; vous en serez alors avertis par la presse). Pour cette année 2001, ce sera donc les jeudi 8 mars, 14 juin, 13 septembre et 13 décembre.

Le 22 avril nous étions réunis en assemblée générale à Chamalières, M. Claude Wolff, maire et conseiller général, nous a fait l'amitié de la présider. Nous étions 65 participants, de nombreux camarades s'étaient excusés, des associations sœurs ayant le même jour leur assemblée générale.

#### **SECTION DU PUY-DE-DÔME**

**Président : Colonel  
Dominique PIETRI**  
3, rue Henri-Pourrat  
63500 ISSOIRE

A la mi-janvier nous apprenons le décès de Mme Jeanine Chanavat, épouse du Colonel Pierre Chanavat. Les obsèques ont eu lieu dans

l'intimité ; le président et son épouse ainsi que M. et Mme Valois représentaient l'ANAI.

Après une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus au cours de l'année, le président présente les nouveaux adhérents. Jean Diruit fait le rapport des activités de l'année. Maurice Couret trésorier expose le bilan financier. Le Commandant Gérard Balon, commissaire aux comptes, reconnaît une comptabilité exemplaire. Quidam est donné.

Le président remercie M. Stanislas Fydak, porte-drapeau, et les membres du bureau pour leur aide dans la bonne marche de la section.

Nous avons l'habitude lorsque l'un des nôtres disparaissait de faire paraître un avis de décès dans le journal local "La Montagne", en même temps que celui de la famille. Nos réserves de trésorerie ne nous permettent plus de continuer. Mais la remise d'une plaque commémorative sera maintenue. Il

est demandé aux adhérents payant leur cotisation par chèque de joindre à leur envoi une enveloppe timbrée.

Nous continuerons à envoyer 1200 francs à Mme Lucas Potier pour l'entretien et la scolarité de notre filleule à Danang.

Le président évoque la possibilité de porter la cotisation à 150 francs en 2002, cette décision sera prise au cours de l'assemblée générale les 4 et 5 mai à Paris. L'assemblée accepte les propositions. Le dimanche 6 mai une messe a été célébrée en l'église Saint Jean-Marie Vianney à Aubière, à la mémoire des morts en Indochine et à Diên Biên Phu, devant une nombreuse assistance et 18 drapeaux.

Le 10 avril une conférence était organisée par l'Alliance Française : "Le Viet-Nam hier, aujourd'hui, demain" par le Commandant Hélie de Saint-Marc, devant un auditoire captivé.

M. Albert Constant a réalisé une exposition "France-Vietnam 1624-2000" avec le concours de l'ANAI, de la section UNC de Saint Beauzire, le soutien du C.C.A. et le parrainage de la municipalité. Exposition à la salle des fêtes les 26 et 27 mai et le lundi 28 pour les scolaires.

Notre repas-information du

2<sup>ème</sup> semestre aura lieu fin octobre au village de vacances Val à Parent. Réunion du bureau mardi 4 septembre à Chamalières.

#### **SECTION DES PYRENEES- ORIENTALES**

**Président : Colonel  
Désiré GNANOU**  
30, allée de Surcouf  
66140 CANET-EN-ROUS-  
SILLON

Les cérémonies en hommage aux victimes de l'agression japonaise du 9 mars 1945 se sont déroulées le 8 mars à Sainte-Marie-la-Mer. Le programme débutait par une messe célébrée par le Père Cesbron en présence de 13 drapeaux, suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts du village, accompagné d'une vibrante Marseillaise chantée par toute l'assistance.

Un repas réunissait dans la salle communale 115 participants parmi lesquels plusieurs anciens prisonniers des Japonais, qui, émus comme à chaque commémoration, firent profiter leurs amis des souvenirs que leur inspirait cette période douloureuse.

La section a été représentée avec son drapeau aux manifestations suivantes : 7 avril :

## **PLAQUES COMMEMORATIVES**

*Pour tombes et monuments, en pierres naturelles 300x150 mm*



*Pour toute autre Amicale, nous réalisons des plaques personnalisées*

**Ets Paul Wetter**

**8a rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS Tél. Fax. 03 89 69 16 67**  
*DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION*



Congrès départemental de l'Union nationale des combattants à Saint Laurent de la Salanque. 29 avril : Journée nationale des déportés à Perpignan. 4 mai : Commémoration de Diên Biên Phu à Perpignan. 8 mai : Victoire du 8 mai 1945 commémorée à Perpignan. 13 mai : Congrès départemental du Souvenir Français à Le Boulou, auquel ont été associés les anciens du Corps Expéditionnaire Français en Italie en commémoration de l'offensive en direction de Rome du 11 mai 1944.

Au cours de cette manifestation, deux de nos adhérents se sont vu décerner la médaille d'argent du Souvenir Français : le Commandant Pierre Vigé et Louis Morat. Une délégation de la section et son drapeau ont accompagné à sa dernière demeure notre adhérent Ernest Jouandeau le 3 mars.

Nouvelles du Vietnam. Un envoi de 5000 F avait été effectué à l'association "Secours aux écoles chrétiennes d'Indochine" en octobre 2000 pour faire face au sinistre subi par le village de Trung Hai (Can Tho) du fait des graves inondations du Mékong. Cette aide a permis la reconstruction de plusieurs habitations et de l'école ainsi que le forage d'un puits d'eau douce avec équipement électrique. De nouveaux fonds ont été envoyés au début mars 2001 à l'association "Aide aux frères au Vietnam" : 4 000 francs pour l'école Xom Hué à Biên Hoa, le centre La San Duc Minh de Saigon (sections mécanique et bois), la poursuite de la remise en état des villages des lagunes de la région de Hué ; 1 000 francs à nouveau pour le village de Trung Hai (Can Tho).

## SECTION DE LA SEINE-ET-MARNE

**Président :**  
**M. Gérard BRETT**  
27, Les Neuillies  
77500 DOUE

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril

à Fontainebleau au quartier Guynemer de l'École Interarmées des Sports, aimablement mis à notre disposition par le Capitaine Joigny.

Après les remerciements d'usage, le dénombrement des personnes présentes et des mandats reçus ayant permis d'atteindre le quorum, la séance est ouverte. Le Président fait observer une minute de silence en mémoire des membres disparus. Il brosse un tableau rapide des activités de la section au cours de l'année écoulée et lit son rapport, qui est approuvé à l'unanimité. Puis il passe la parole au trésorier, M. Bourcier, qui obtient le quitus de l'assemblée après lecture du rapport financier. Le Président annonce l'adhésion à la section de deux nouveaux amis, MM. Poirier et Jolivet, de Coulommiers. Un petit débat s'engage ensuite au sujet de la commémoration du 19 mars.

Le Président lit ensuite la lettre de remerciements de Mme Lucas Potier, pour la contribution de la section. Le montant de 1000 francs est reconduit pour l'année 2001, et une collecte est faite auprès des membres présents pour Mme Nguyen Thi Lan, opérée du cœur. Le partenariat de la section, à hauteur de 500 francs, au Salon du Livre Historique Militaire et Civil de Coulommiers, qui se déroulera les 13 et 14 octobre 2001, est également reconduit.

Après élection du Bureau, M. Bourcier, trésorier sortant, reçoit du Général de Ribou le diplôme d'honneur et la plaquette souvenir de l'ANAI pour ses nombreuses années de service. Le porteur-drapeau, M. Robert Lutereau, reçoit également un diplôme d'honneur pour son dévouement et sa parfaite tenue.

Le 27 avril, au quartier de Lattre de Tassigny à Sourdun, devant le 2<sup>ème</sup> Régiment de Hussards rassemblé sous les armes, le Président Gérard Brett est décoré de la Médaille Militaire par le Général Simon, au titre de ses services de guerre au Tonkin.

## SECTION DES DEUX-SEVRES

**Président : Colonel Daniel BAUDIN**

10, rue Louis-Pergaud  
79000 NIORT

Nos repas-baguettes à Niort réunissent toujours de vingt à trente convives le premier mercredi de chaque mois (sauf en août pour cause de vacances).

La permanence accueille les amis tous les vendredis après-midi au siège de la section.

Les visites aux malades, hospitalisés ou à domicile, occupent de plus en plus nos membres du bureau et nos délégués de secteur.

Les cérémonies traditionnelles du 1<sup>er</sup> novembre au cimetière des Sablières à Niort, devant le monument aux morts d'Indochine construit par la section, et du 9 mars au Donjon de Niort se sont déroulées dans la plus grande dignité. Malgré la période électorale M. Bellec, maire de Niort, M. Brossard, député, conseiller général, le Colonel Fontaine, DMD, avaient tenu à nous accompagner et à déposer des gerbes à la mémoire des morts d'Indochine. Quinze drapeaux étaient présents, dont le nôtre porté par Jean Olivier (qui se dévoue par ailleurs à longueur d'année lors de multiples cérémonies patriotiques ou obsèques).

L'assemblée générale de la section s'est tenue à Lezay le dimanche 22 avril. Le repas de fin d'année aura lieu le 9 décembre.

Nous déplorons la mort de M. Edmond Mailfait à Saint Varent et de Mme Le Pajolec à Mauzé sur le Mignon. Nous accueillons Mmes Baudoin, Konievzka, MM. Drout, Buteau, le Colonel Patarin, le Commandant Baillet.

## SECTION DU VAL-DE-MARNE

**Président : Commandant Jacques ARCHAMBAULT de BEAUNE**

1, rue André-Maurois  
94000 CRETEIL

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril

à la Maison du Combattant de Vincennes. M. le Sénateur Jean Clouet, maire honoraire de Vincennes ; M. Demeulandre Adjoint au maire ; Mme Olivieri conseillère municipale déléguée chargée des associations patriotiques, nous ont fait l'honneur d'assister à cette réunion, ainsi que plusieurs présidents d'associations amies.

Une minute de silence fut observée en mémoire de nos amis décédés au cours de l'année : le Capitaine Spiess, le Lieutenant-Colonel Cron, M. Vu Vinh Thang.

Les rapports d'activité, financier, social furent adoptés à l'unanimité. Les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité. Le général Simon a donné des informations sur les récents affrontements survenus entre les populations montagnardes et les forces de l'ordre du gouvernement communiste vietnamien ; également au sujet de la décriminalisation des pensions des anciens combattants indochinois de l'armée française.

Le dimanche 6 mai la messe fut célébrée en la chapelle impériale de l'Hôpital Bégin en mémoire des Combattants morts pour la France à Diên Biên Phu. Puis en présence d'une très importante délégation du conseil municipal de Vincennes, emmenée par Mme Procaccia 1<sup>er</sup> adjointe et conseillère générale, Mme Olivieri chargée des associations patriotiques et Mme Picaud, syndic ; du Capitaine Guyot représentant le Général Berlaud du service historique de l'Armée de Terre ; du Lieutenant Kuntz commandant la compagnie de gendarmerie, cérémonie devant le monument du combattant vincennois : lever des couleurs, dépôt de gerbe par le conseil municipal de Vincennes et pour l'ANAI par M. Henri Bernard, ancien de Diên Biên Phu, appel des Val de Marne morts pour la France en Indochine, évocation de la bataille, sonnerie "aux Morts", Marseillaise.

Une regrettable erreur s'est glissée dans le Bulletin du 1<sup>er</sup> trimestre. Lorsque le Général

Beaudonnet, le 3 février à la Mairie de Créteil, a décoré le Président Henri Bernard, ce sont les insignes d'officier de la Légion d'Honneur qu'il lui a remis. Notre pilote de Diên Biên Phu était chevalier depuis longtemps.

## SECTION DE LA VENDEE

**Président :**  
**M. Jean GANDOUIN**  
4, rue des Forges  
85750 ANGLÉS

Notre assemblée générale a eu lieu le 4 mars à la Roche sur Yon. Le bureau suivant a été adopté : Président : Jean Gandouin, Vice-Présidents : Colonel Jean Jouffrault, M. Marcel Griveau, Secrétaire : M. Camille Faivre, Trésorier : M. Robert Chiron, Délégués : M. François Roy (Les Herbiers), M. Raymond Mombras (La Roche-sur-Yon), M. Marcel Griveau, (Luçon), M. Marcel Servant (La Motte Achard), Porte-drapeau : M. Raymond Mombras, adjoint Robert David.

Une demande a été déposée auprès de M. le Maire de la Roche sur Yon afin qu'une place de la ville porte le nom des Anciens d'Indochine.

M. Robert Chiffolleau possède une quantité d'insignes militaires d'Indochine ; collectionneurs contacter le 02.51.00.25.05.

Nous déplorons le décès de deux camarades : M. Anthony Angibaud le 28 mars à Brém-sur-Mer, M. Paul Mazouin le 28 mars à la Roche-sur-Yon. Nous étions présents à leurs obsèques.

## SECTION DE LA VIENNE

**Président : Général Michel PUSSIAU**

3, rue Edouard-Grimaux  
86000 POITIERS

28 octobre : Déjeuner de "Rentrée" à Saint-Sauvant, précédé d'une cérémonie au monument aux morts en mémoire de Robert Servant de la 2<sup>ème</sup> Légion de Marche de la Garde Républicaine, mort le 6 avril 1953 à Cau Khoi (Cochinchine), en présence du Maire de la commune qui a bien voulu ensui-

te partager notre repas.

11 novembre : Lors de la prise d'armes de Châtelle-rault, le Général Pussiau a remis la croix de chevalier de la Légion d'Honneur à M. René Baudinière, de Chauvigny, qui a effectué trois séjours volontaires en Indochine.

21 janvier : A Jaunay-Clan, repas-baguettes traditionnel de nouvel an au Restaurant Shanghai.

9 mars : Commémoration des combats du 9 mars 1945 par un dépôt de gerbe au monument aux morts de Poitiers.

12 mai : A Saint-Benoit, assemblée générale annuelle de la section. A cette occasion, le Président a demandé à l'assemblée de donner son accord à l'adoption d'un nouveau filleul de section, le parrainage de notre filleul actuel prenant fin avec sa majorité et son mariage.

## SECTION DES YVELINES

**Président :**  
**Général Paul RENAUD**  
82, avenue Fourcault-de-Pavant  
78000 VERSAILLES

La section a tenu son assemblée générale le 3 mars à Satory, près de Versailles.

Dans son rapport d'activités le Général Renaud a rappelé trois commémorations : celle des combats d'octobre 1950 sur la R.C. 4, le 5 octobre aux Invalides, celle des Indochinois morts au service de notre pays, le 2 novembre au jardin tropical de Vincennes, et enfin celle du Docteur Yersin, le 1<sup>er</sup> mars à Nha Trang, organisée et suivie par notre adhérent le Docteur Pierre Nguyen.

Notre solidarité entre adhérents s'est manifestée en novembre par un traditionnel repas-baguettes réunissant 58 d'entre nous dans la China town parisienne. Tout au long de l'année nous avons aussi assuré le soutien de la communauté nung de Chanteloup par des permanences hebdomadaires. Nous avons en particulier accompagné notre ami Jean

Mohammed devant le tribunal administratif, indignés que nous étions de lui voir refusée la reconnaissance de la qualité d'ancien prisonnier du Viet Minh.

Comme maintenant chaque année, nous constatons que notre solidarité avec les Indochinois dans leur pays se traduit, vu l'âge moyen de nos adhérents, par une certaine "sous-traitance" ! C'est ainsi que, grâce aux dons reçus et à une tombola, nous avons soutenu plusieurs actions humanitaires.

L'assemblée statutaire s'est poursuivie avec des échanges et une savoureuse évocation de son enfance par notre conteur très doué Louis Tran.

Après un vin d'honneur, la réunion se terminait par un repas de 78 couverts et une nouvelle tombola animée avec son entrain habituel par notre secrétaire générale Micheline Scalla.

## SECTION DE L'YONNE

**Président : Colonel Max COËT**  
10, rue du Champ-Vilain  
89400 CHENY

Le 7 mars, une réunion des présidents et de leur trésorier, à la caserne Vauban d'Auxerre, sous la présidence du Colonel Coët, a fait le bilan de l'année écoulée et envisagé le programme de l'année nouvelle.

L'ensemble des effectifs fait apparaître une légère érosion mais le bilan de la trésorerie montre une gestion positive. Les cotisations ont été payées dans leur presque totalité.

Le 9 mars, pour commémorer le coup de force japonais de 1945, le Comité de Sens a déposé une gerbe au monument aux morts, en présence des autorisés et devant de nombreux drapeaux d'associations patriotiques.

Le 10 mars, le même Comité de Sens s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence de M. Casez. Les rapports habituels furent approuvés à l'unanimité.

Le 11 mars, le Comité de

Saint-Florentin a déposé une gerbe au monument aux morts pour commémorer le coup de force japonais du 9 mars 1945. A l'issue, un repas de cohésion d'une cinquantaine de personnes, chez notre ami Lim d'Auxerre, renoua les liens de l'amitié.

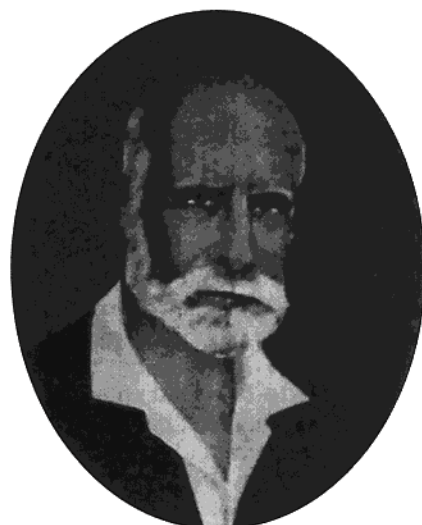
Le 31 mars, le Comité d'Auxerre, réuni en assemblée générale, sous la présidence du Colonel Coët, après les rapports habituels approuvés par les adhérents, entérina la désignation du Commandant Latrompette comme président du Comité d'Auxerre, en remplacement de Mme Cuffaut démissionnaire, la nomination de M. René Debord comme secrétaire et la nomination de M. Pierre Lemonnier qui s'est porté volontaire comme porte-drapeau bien que n'appartenant pas au Comité d'Auxerre. Le Colonel Faurie continue à assurer provisoirement ses fonctions de trésorier. Le Colonel Coët le remercie chaleureusement d'avoir assuré pendant une longue période les fonctions de président, secrétaire et trésorier.

Le 7 mai pour se souvenir de la chute de Diên Biên Phu le comité de Sens, en collaboration avec l'Association des Combattants de l'Union Française, organisa une manifestation au monument aux morts, en présence du nouveau maire de la ville Mme Fort et du Président du Comité d'entente des Anciens Combattants M. Michaud. Le lever des couleurs fut exécuté par deux anciens combattants de Diên Biên Phu : MM. Baltat et Roy.

Nous avons appris avec consternation le décès de Monseigneur Jacq, ancien missionnaire en Indochine, ancien curé de Cao-Bang et ancien Evêque coadjuteur de Lang-Son, qui, adhérent du Comité de Sens, fut toujours notre compagnon de route. Les obsèques ont eu lieu à Paris le 9 mai. Le Colonel Jarry et Mme Kerling, du comité de Sens, y assistaient et nous représentaient. Monseigneur Jacq était Chevalier de la Légion d'Honneur.

# ALEXANDRE YERSIN

58<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort à Nha Trang  
le 1<sup>er</sup> mars 2001



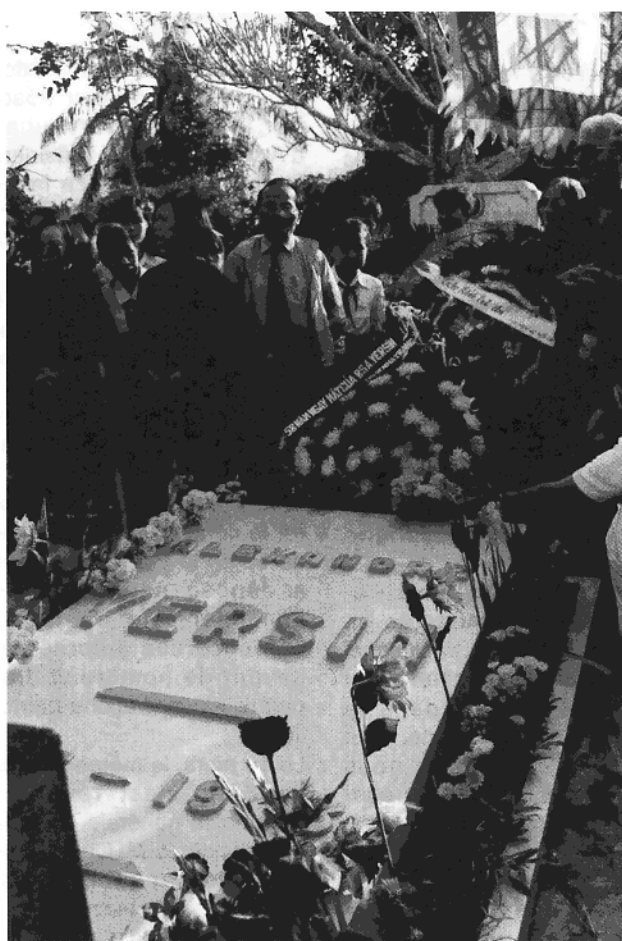
“Ông Năm” Yersin est entré vivant dans le Panthéon vietnamien. Beaucoup se demandent pourquoi les Vietnamiens le désignent affectueusement et respectueusement ainsi. Tout simplement parce qu’il était Médecin-Colonel des Troupes Coloniales. “Ông Năm” signifie “le Monsieur qui porte cinq galons”.

A la mort de “Ông Năm” en 1943, l’Indochine était occupée par les troupes japonaises mais toujours administrée par la France. Le Gouvernement Général de l’Indochine et la Cour d’Annam ont décidé de célébrer ses funérailles avec tout le faste dû à un grand serviteur de la nation. Il a été accompagné jusqu’au tumulus de sa propriété de Suoi Dâu, à la sortie de Nha Trang, selon les rites traditionnels réservés aux génies tutélaires. Pour l’édification des générations futures, le titre de “bienfaiteur du peuple vietnamien” a été gravé dans la pierre de la stèle tombale, titre confirmé par les autorités actuelles. Non loin de là, à Suoi Cat, un temple de génie tutélaire lui a été dédié : à côté de l’autel de Bouddha et à

l’emplacement réservé aux bodhisattvas du panthéon bouddhique, son portrait siège sur un autel, avec chandeliers, brûle-parfums, service à thé, plateau de fruits et vases à fleurs renouvelés tous les jours.

L’école primaire de Suoi Cat porte son nom. Un musée construit dans l’enceinte de l’Institut Pasteur de Nha Trang lui est consacré. Un dispensaire Yersin, gratuit pour les pauvres, a été ouvert aussi à Nha Trang, géré par l’association des Admirateurs d’Alexandre Yersin. Si sa maison a été détruite, son ancienne résidence secondaire près de Nha Trang a été transformée en pagode bouddhique, dont la sérénité invite à l’évocation de sa mémoire.

Beaucoup d’anciens ignorent que ce rituel s’est perpétué, très simplifié et discret, après le désengagement de la



France en Asie et après la “réunification” du Viet Nam. Tous les ans au 1<sup>er</sup> mars, sans interruption, malgré la guerre et ses conséquences, ses fidèles collaborateurs et les vieux pêcheurs qu’il a protégés se rendaient à Suoi Dâu pour se recueillir sur sa tombe et devant l’autel de Suoi Cat. Ils s’y prosternaient, comme devant leur propre ancêtre. Avec les “Vénérables” et les adultes, les enfants des écoles voisines venaient, conduits par leurs enseignants, déposer de petits bouquets tout autour de la tombe de “Ông Năm”, gestes qui prouvent que la mémoire s’y transmettait sans bruit, de génération en génération.

L’année dernière, l’ancienne Directrice de l’Institut Pasteur de Nha Trang a demandé à l’AFEPS (1) d’organiser avec l’Association des Admirateurs d’Alexandre Yersin dont elle est la Présidente, l’entrée de la mémoire de Yersin dans le troisième millénaire, à l’occasion du 1<sup>er</sup> mars 2001. Nous lui avons alors proposé de marquer cette commémoration par un retour au cérémonial du “cúng thân”, réservé naguère aux génies tutélaires.

La Société de Pathologie Exotique a décidé de se joindre à l’AFEPS sous l’appellation “Afepe-Pathexo, goupe Chippaux”. L’Association “Hot Lua”, représentée par Mme Jouan et ses collaborateurs, nous ont rejoints sur place. Les trois délégations totalisaient dix-neuf personnes.

L’Ambassade de France a été représentée par Mlle Gaëlle Le Barbu, attachée linguistique et directrice du Centre Français de Nha Trang.

La commune de Morges, en Suisse, où la famille de Yersin a été installée et où lui-même a grandi, a décidé d’envoyer, un

(1) Association Francophone des Entreprises et des Professions de Santé



représentant, le Docteur Pierre Babiantz.

La faculté de Médecine de Montpellier a chargé le médecin scolaire Anna Owhadi Richardson, Présidente de l’Association ADALY (une des associations d’anciens du Lycée Yersin de Dalat) de la représenter, pour rappeler les origines montpelliéraines de Yersin.

La cérémonie a duré une heure et demie. Les enfants de l’école primaire de Suoi Cat faisaient la haie d’honneur depuis la grille d’entrée jusqu’au tertre de la tombe de Yersin, sous les banderoles, oriflammes et drapeaux rituels aux cinq couleurs (pour éloigner les mauvais esprits).

Un autel laqué rouge portant l’effigie de Yersin était installé au pied de la tombe, flanqué de parasols rouge et or. Le Maître des Rites en “áo rông” (tunique ample) et turban bleus, debout à côté de l’autel, bras tendus et mains jointes à la hauteur de la tête déclamaient en langage conventionnel les différentes phases de la cérémonie. Cinq officiants chenus en “áo rông” et turban, le Chef en rouge, les Assistants en bleu, bottillons brodés à pointes relevées vers le haut, avançaient selon le pas de cérémonie ponctué par un tam-tam, présentaient et déposaient sur l’autel, une à une, les offrandes : cierges allumés, encens, fruits, repas

(selon les habitudes de Yersin : pain grillé, gryère), alcool, thé et enfin le parchemin sur lequel ont été écrits les mérites de l’homme et du savant. Ce “papier votif” fut lu par le chef des officiants à genoux devant l’autel puis brûlé sous l’autel. A chaque présentation d’offrande, ils se prosternaient quatre fois, selon le cérémonial traditionnel. De nouvelles prosternations ont accompagné les fumées du parchemin. Après le retrait des officiants, les délégations sont venues allumer un bâton d’encens et s’incliner devant l’autel. Deux couronnes de fleurs ont été déposées, l’une de la part des auto-

rités de la Province de Khanh Hoa et de la Ville de Nha Trang, l’autre de la part de l’Institut Pasteur de Nha Trang, des admirateurs de Yersin et du groupe Afepe-Pathexo, de part et d’autre de la stèle tombale. Les enfants des écoles se sont succédé pour déposer chacun un petit bouquet autour de la tombe.

**Docteur Pierre NGUYEN,**  
délégué général de l’AFEPS,  
administrateur de l’ANAI.

Photos de l’article : Elisabeth CLOSEL.





Monastère de Vat Sen (Luang Prabang). Photo Madeleine Giteau

## Madeleine GITEAU

### Art et archéologie du Laos - Editions Picard, 2001

Nous avons eu l'occasion, dans le dernier numéro du bulletin, de mettre en valeur la brillante carrière de Madeleine Giteau, qui a su mériter l'épithète de "Mémoire du Cambodge".

Elle est sortie cette fois des limites du royaume khmer, pour faire bénéficier ses lecteurs de son immense érudition sur cette région du monde. Rehaussée par une iconographie de qualité, cette publication porte sur l'art et l'archéologie du Laos et fera découvrir à beaucoup les beautés de ce petit pays enclavé entre Birmanie, Chine, Vietnam, Thaïlande et Cambodge mais riche d'un passé artistique de grande valeur.

Du pays du "Million d'éléphants", on peut dire sans aucune réticence "mérite le détour".

Guy Demaison



Grand marché de Binh Tây à Cholon – photo Thomas Goisque (extrait du livre "De Saigon à Saint-Malo - Visions de la Jonque Sao Mai" de Michaël Pitiot et Marielle Laheurte)